



La revue des marchés publics



N° 4237 – Lundi 29 Septembre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 12

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 41
- *Marchés de travaux* P. 47
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 52

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 57
- *Marchés de travaux* P. 58
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. ---



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

APPEL D'OFFRES RESTREINT N°2025-008/DAOR/ARCEP/SE/PRM POUR LA SELECTION D'OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN VUE DE LA FOURNITURE DE RESEAU ET DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DANS DES ZONES DU BURKINA FASO. FINANCEMENT : Fonds pour l'Accès et le Service Universels. Date d'ouverture et de délibération : 24/07/2025 et 02/09/2025
Aucun opérateur ne pourra être attributaire de plus de trois (03) marchés (lots) dans le cadre de cet appel d'offres : cf. DPAO (IC 33.5)

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	MONTANT SUBVENTION DEMANDEE (APPLICATION RABAIS)	OBSERVATIONS
Lot N°1 : Fourniture de réseau et de services de communications électroniques dans cent dix-huit (118) nouveaux sites dans des localités identifiées dans la région du Sud-Ouest					
1	TELECEL FASO SA	2 760 579 428	2 760 579 428	1 297 472 331	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 53% accordé, soit 1 463 107 097 FCFA TTC.
2	ONATEL SA	6 493 480 375	6 493 480 375	1 623 370 094	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 75% accordé, soit 4 870 110 282 FCFA TTC.
3	LORYNE SA	3 196 756 540	-	-	Non conforme - Opérateur de communications électroniques existants titulaires d'une licence individuelle pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso et autres opérateurs contribuant au Fonds pour l'accès et le service universels : La licence de cet opérateur est une licence individuelle pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures passives ; - Le soumissionnaire doit disposer d'un réseau d'accès radio, d'un réseau de transmission, d'un cœur de réseau central (« Core Network ») et des autres éléments de réseau qui lui permet d'assurer une exploitation commerciale du réseau de télécommunication au Burkina Faso... : La licence individuelle de cet opérateur ne permet pas de fournir les services demandés ; - Projets similaires de l'équipementier en Afrique (au moins cinq (05) pays) devront être fournis : Projets similaires de l'équipementier NOKIA en Afrique est le Ghana ; - Le soumissionnaire doit fournir une documentation détaillée sur la solution : Cet opérateur a fourni une documentation détaillée sur la solution en version anglaise ; - La solution « RURAL STAR » avec RAN Sharing proposée, nécessite la présence d'un opérateur existant pour prendre en charge les services demandés (service téléphonique national et international, accès à internet à un haut débit similaire aux performances de la quatrième génération des réseaux mobiles ou supérieure, service SMS et service de mobile money réception et transfert de fonds par téléphone mobile) ; - Système pour la gestion à distance du système d'énergie doit intégrer une solution en application mobile locale pour une utilisation en locale et permettre d'obtenir les informations suivantes : l'état de fonctionnement

					des panneaux PV et des batteries avec les calculs du rendements solaire, réalisation de test à distance sur l'état des batteries, diagnostic de panne PV à distance : Cet opérateur propose une solution de gestion à distance mais pas une application mobile pour utilisation locale ; - Hauteur minimale d'un pylône est de 30 m afin de garantir une large couverture de la localité et de permettre le partage d'infrastructures : Cet opérateur propose des pylônes de 18 m ; - Conception du pylône doit être conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 45m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition : Le pylône de la solution proposée est conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 40m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition ; - Les canaux radioélectriques à utiliser par l'opérateur sélectionné sont ceux qui lui ont été attribués dans le cadre de sa licence d'établissement et d'exploitation de réseau de communication électroniques : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - En cas de besoin de nouvelles fréquences, celles-ci pourront être mises à la disposition de l'opérateur sélectionné conformément à la réglementation en vigueur : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - Les services doivent respecter un niveau de qualité équivalents au moins aux minimas figurant dans les cahiers des charges annexés aux licences technologiquement neutres délivrées par le gouvernement du Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Le soumissionnaire doit s'engager sur ces niveaux de qualité de service : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les utilisateurs des localités nouvellement couvertes par la solution doivent pouvoir échanger (recevoir et émettre) avec les autres utilisateurs de services de communications électroniques : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - l'infrastructure passive doit être dimensionnée pour accueillir les équipements d'au moins trois (03) opérateurs détenteurs de licences individuelles d'établissement et d'exploitation de réseau au Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les tarifs appliqués par l'opérateur sélectionné dans la zone couverte devront être au maximum les mêmes que ceux appliqués par lui sur l'ensemble de son réseau : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence - Preuve de l'engagement sur la gamme de services offerte par l'opérateur dans les localités est non conforme ; - Preuve de l'engagement sur les indicateurs de performance clés à garantir dans les localités est non conforme ; - Le chiffre d'affaires moyen requis est non fourni.
ATTRIBUTAIRE :		ONATEL SA pour un montant de subvention demandée d'un milliard six cent vingt-trois millions trois cent soixante-dix mille quatre-vingt-quatorze (1 623 370 094) francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de huit (08) mois.			
Lot N°2 : Fourniture de réseau et de services de communications électroniques dans cent (100) nouveaux sites dont 50 dans des localités identifiées dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des cascades et 50 autres sites de réserves					
1	TELECEL FASO SA	2 339 474 136	2 339 474 136	1 520 658 188	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 35% accordé, soit 818 815 948 FCFA TTC.
2	ORANGE BURKINA FASO SA	5 358 077 802	5 358 077 802	2 621 171 660	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 51,08% accordé, soit 2 736 906 035 FCFA TTC.
3	ONATEL SA	5 502 949 470	5 502 949 470	2 641 415 746	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 52% accordé, soit 2 861 533 724 FCFA TTC.
4	LORYNE SA	2 709 114 800	-	-	Non conforme - Opérateur de communications électroniques existants titulaires d'une licence individuelle pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso et autres opérateurs contribuant au Fonds pour l'accès et le service universels : La licence de cet opérateur est une licence individuelle pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures passives ; - Le soumissionnaire doit disposer d'un réseau d'accès radio, d'un réseau de transmission, d'un cœur de réseau central (« Core Network ») et des autres éléments de réseau qui lui permet d'assurer une exploitation commerciale du réseau de télécommunication au Burkina Faso... : La licence individuelle de cet opérateur ne permet pas de fournir les services demandés ; - Projets similaires de l'équipementier en Afrique (au moins cinq (05) pays) devront être fournis : Projets similaires de l'équipementier NOKIA en Afrique est le Ghana ;

					- Le soumissionnaire doit fournir une documentation détaillée sur la solution : Cet opérateur a fourni une documentation détaillée sur la solution en version anglaise ; - La solution « RURAL STAR » avec RAN Sharing proposée, nécessite la présence d'un opérateur existant pour prendre en charge les services demandés (service téléphonique national et international, accès à internet à un haut débit similaire aux performances de la quatrième génération des réseaux mobiles ou supérieure, service SMS et service de mobile money réception et transfert de fonds par téléphone mobile) ; - Système pour la gestion à distance du système d'énergie doit intégrer une solution en application mobile locale pour une utilisation en locale et permettre d'obtenir les informations suivantes : l'état de fonctionnement des panneaux PV et des batteries avec les calculs du rendements solaire, réalisation de test à distance sur l'état des batteries, diagnostic de panne PV à distance : Cet opérateur propose une solution de gestion à distance mais pas une application mobile pour utilisation locale ; - Hauteur minimale d'un pylône est de 30 m afin de garantir une large couverture de la localité et de permettre le partage d'infrastructures : Cet opérateur propose des pylônes de 18 m ; - Conception du pylône doit être conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 45m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition : Le pylône de la solution proposée est conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 40m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition ; - Les canaux radioélectriques à utiliser par l'opérateur sélectionné sont ceux qui lui ont été attribués dans le cadre de sa licence d'établissement et d'exploitation de réseau de communication électroniques : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - En cas de besoin de nouvelles fréquences, celles-ci pourront être mises à la disposition de l'opérateur sélectionné conformément à la réglementation en vigueur : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - Les services doivent respecter un niveau de qualité équivalents au moins aux minimas figurant dans les cahiers des charges annexés aux licences technologiquement neutres délivrées par le gouvernement du Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Le soumissionnaire doit s'engager sur ces niveaux de qualité de service : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les utilisateurs des localités nouvellement couvertes par la solution doivent pouvoir échanger (recevoir et émettre) avec les autres utilisateurs de services de communications électroniques : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - l'infrastructure passive doit être dimensionnée pour accueillir les équipements d'au moins trois (03) opérateurs détenteurs de licences individuelles d'établissement et d'exploitation de réseau au Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les tarifs appliqués par l'opérateur sélectionné dans la zone couverte devront être au maximum les mêmes que ceux appliqués par lui sur l'ensemble de son réseau : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence - Preuve de l'engagement sur la gamme de services offerte par l'opérateur dans les localités est non conforme ; - Preuve de l'engagement sur les indicateurs de performance clés à garantir dans les localités est non conforme ; - Le chiffre d'affaires moyen requis est non fourni.
ATTRIBUTAIRE :		TELECEL FASO SA pour un montant de subvention demandée d'un milliard cinq cent vingt millions six cent cinquante-huit mille cent quatre-vingt-huit (1 520 658 188) francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de huit (08) mois.			
Lot N°3 : Fourniture de réseau et de services de communications électroniques dans cent trente-deux (132) nouveaux sites dans des localités identifiées dans la région des Hauts-Bassin					
1	TELECEL FASO SA	3 088 105 830	3 088 105 830	1 389 647 624	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 55% accordé, soit 1 698 458 206 FCFA TTC.
2	ONATEL SA	7 263 893 300	7 263 893 300	1 815 973 325	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 75% accordé, soit 5 447 919 975 FCFA TTC.
3	LORYNE SA	3 576 031 500	-	-	Non conforme - Opérateur de communications électroniques existants titulaires d'une licence individuelle pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso et autres opérateurs contribuant au Fonds pour l'accès et le service universels : La licence de

					cet opérateur est une licence individuelle pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures passives ; - Le soumissionnaire doit disposer d'un réseau d'accès radio, d'un réseau de transmission, d'un cœur de réseau central (« Core Network ») et des autres éléments de réseau qui lui permet d'assurer une exploitation commerciale du réseau de télécommunication au Burkina Faso... : La licence individuelle de cet opérateur ne permet pas de fournir les services demandés ; - Projets similaires de l'équipementier en Afrique (au moins cinq (05) pays) devront être fournis : Projets similaires de l'équipementier NOKIA en Afrique est le Ghana ; - Le soumissionnaire doit fournir une documentation détaillée sur la solution : Cet opérateur a fourni une documentation détaillée sur la solution en version anglaise ; - La solution « RURAL STAR » avec RAN Sharing proposée, nécessite la présence d'un opérateur existant pour prendre en charge les services demandés (service téléphonique national et international, accès à internet à un haut débit similaire aux performances de la quatrième génération des réseaux mobiles ou supérieure, service SMS et service de mobile money réception et transfert de fonds par téléphone mobile) ; - Système pour la gestion à distance du système d'énergie doit intégrer une solution en application mobile locale pour une utilisation en locale et permettre d'obtenir les informations suivantes : l'état de fonctionnement des panneaux PV et des batteries avec les calculs du rendements solaire, réalisation de test à distance sur l'état des batteries, diagnostic de panne PV à distance : Cet opérateur propose une solution de gestion à distance mais pas une application mobile pour utilisation locale ; - Hauteur minimale d'un pylône est de 30 m afin de garantir une large couverture de la localité et de permettre le partage d'infrastructures : Cet opérateur propose des pylônes de 18 m ; - Conception du pylône doit être conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 45m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition : Le pylône de la solution proposée est conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 40m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition ; - Les canaux radioélectriques à utiliser par l'opérateur sélectionné sont ceux qui lui ont été attribués dans le cadre de sa licence d'établissement et d'exploitation de réseau de communication électroniques : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - En cas de besoin de nouvelles fréquences, celles-ci pourront être mises à la disposition de l'opérateur sélectionné conformément à la réglementation en vigueur : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - Les services doivent respecter un niveau de qualité équivalents au moins aux minimas figurant dans les cahiers des charges annexés aux licences technologiquement neutres délivrées par le gouvernement du Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Le soumissionnaire doit s'engager sur ces niveaux de qualité de service : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les utilisateurs des localités nouvellement couvertes par la solution doivent pouvoir échanger (recevoir et émettre) avec les autres utilisateurs de services de communications électroniques : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - l'infrastructure passive doit être dimensionnée pour accueillir les équipements d'au moins trois (03) opérateurs détenteurs de licences individuelles d'établissement et d'exploitation de réseau au Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les tarifs appliqués par l'opérateur sélectionné dans la zone couverte devront être au maximum les mêmes que ceux appliqués par lui sur l'ensemble de son réseau : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence - Preuve de l'engagement sur la gamme de services offerte par l'opérateur dans les localités est non conforme ; - Preuve de l'engagement sur les indicateurs de performance clés à garantir dans les localités est non conforme ; - Le chiffre d'affaires moyen requis est non fourni.
ATTRIBUTAIRE :		ONATEL SA pour un montant de subvention demandée d'un milliard huit cent quinze millions neuf cent soixante-treize mille trois cent vingt-cinq (1 815 973 325) francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de huit (08) mois.			
Lot N°4 : Fourniture de réseau et de services de communications électroniques dans cent six (106) nouveaux sites dans des localités réparties dans les régions du Centre-Est, Plateau central, Centre, Nord et Centre-Nord					
1	TELECEL FASO SA	2 479 842 594	2 479 842 594	1 115 929 167	Conforme

					La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 55% accordé, soit 1 363 913 427 FCFA TTC.
2	ONATEL SA	5 833 126 438	5 833 126 438	2 624 906 897	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 55% accordé, soit 3 208 219 541 FCFA TTC.
3	LORYNE SA	2 887 661 700	-	-	Non conforme - Opérateur de communications électroniques existants titulaires d'une licence individuelle pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso et autres opérateurs contribuant au Fonds pour l'accès et le service universels : La licence de cet opérateur est une licence individuelle pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures passives ; - Le soumissionnaire doit disposer d'un réseau d'accès radio, d'un réseau de transmission, d'un cœur de réseau central (« Core Network ») et des autres éléments de réseau qui lui permet d'assurer une exploitation commerciale du réseau de télécommunication au Burkina Faso... : La licence individuelle de cet opérateur ne permet pas de fournir les services demandés ; - Projets similaires de l'équipementier en Afrique (au moins cinq (05) pays) devront être fournis : Projets similaires de l'équipementier NOKIA en Afrique est le Ghana ; - Le soumissionnaire doit fournir une documentation détaillée sur la solution : Cet opérateur a fourni une documentation détaillée sur la solution en version anglaise ; - La solution « RURAL STAR » avec RAN Sharing proposée, nécessite la présence d'un opérateur existant pour prendre en charge les services demandés (service téléphonique national et international, accès à internet à un haut débit similaire aux performances de la quatrième génération des réseaux mobiles ou supérieure, service SMS et service de mobile money réception et transfert de fonds par téléphone mobile) ; - Système pour la gestion à distance du système d'énergie doit intégrer une solution en application mobile locale pour une utilisation en locale et permettre d'obtenir les informations suivantes : l'état de fonctionnement des panneaux PV et des batteries avec les calculs du rendements solaire, réalisation de test à distance sur l'état des batteries, diagnostic de panne PV à distance : Cet opérateur propose une solution de gestion à distance mais pas une application mobile pour utilisation locale ; - Hauteur minimale d'un pylône est de 30 m afin de garantir une large couverture de la localité et de permettre le partage d'infrastructures : Cet opérateur propose des pylônes de 18 m ; - Conception du pylône doit être conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 45m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition : Le pylône de la solution proposée est conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 40m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition ; - Les canaux radioélectriques à utiliser par l'opérateur sélectionné sont ceux qui lui ont été attribués dans le cadre de sa licence d'établissement et d'exploitation de réseau de communication électroniques : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - En cas de besoin de nouvelles fréquences, celles-ci pourront être mises à la disposition de l'opérateur sélectionné conformément à la réglementation en vigueur : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - Les services doivent respecter un niveau de qualité équivalents au moins aux minimas figurant dans les cahiers des charges annexés aux licences technologiquement neutres délivrées par le gouvernement du Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Le soumissionnaire doit s'engager sur ces niveaux de qualité de service : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les utilisateurs des localités nouvellement couvertes par la solution doivent pouvoir échanger (recevoir et émettre) avec les autres utilisateurs de services de communications électroniques : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - l'infrastructure passive doit être dimensionnée pour accueillir les équipements d'au moins trois (03) opérateurs détenteurs de licences individuelles d'établissement et d'exploitation de réseau au Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les tarifs appliqués par l'opérateur sélectionné dans la zone couverte devront être au maximum les mêmes que ceux appliqués par lui sur l'ensemble de son réseau : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence

					- Preuve de l'engagement sur la gamme de services offerte par l'opérateur dans les localités est non conforme ; - Preuve de l'engagement sur les indicateurs de performance clés à garantir dans les localités est non conforme ; - Le chiffre d'affaires moyen requis est non fourni.
ATTRIBUTAIRE :		TELECEL FASO SA pour un montant de subvention demandée d'un milliard cent quinze millions neuf cent vingt-neuf mille cent soixante-sept (1 115 929 167) francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de huit (08) mois.			
Lot N°5 : Fourniture de réseau et de services de communications électroniques dans cent six (106) nouveaux sites dans des localités réparties dans les régions du Centre-Est, Plateau central, Centre, Nord et Centre-Nord					
1	TELECEL FASO SA	2 199 105 678	2 199 105 678	1 099 552 839	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 50% accordé, soit 1 099 552 839 FCFA TTC.
2	ONATEL SA	5 172 772 502	5 172 772 502	1 810 470 376	Conforme La correction sur l'offre financière correspond au rabais de 65% accordé, soit 3 362 302 126 FCFA TTC.
3	LORYNE SA	2 546 567 900	-	-	Non conforme - Opérateur de communications électroniques existants titulaires d'une licence individuelle pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso et autres opérateurs contribuant au Fonds pour l'accès et le service universels : La licence de cet opérateur est une licence individuelle pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures passives ; - Le soumissionnaire doit disposer d'un réseau d'accès radio, d'un réseau de transmission, d'un cœur de réseau central (« Core Network ») et des autres éléments de réseau qui lui permet d'assurer une exploitation commerciale du réseau de télécommunication au Burkina Faso... : La licence individuelle de cet opérateur ne permet pas de fournir les services demandés ; - Projets similaires de l'équipementier en Afrique (au moins cinq (05) pays) devront être fournis : Projets similaires de l'équipementier NOKIA en Afrique est le Ghana ; - Le soumissionnaire doit fournir une documentation détaillée sur la solution : Cet opérateur a fourni une documentation détaillée sur la solution en version anglaise ; - La solution « RURAL STAR » avec RAN Sharing proposée, nécessite la présence d'un opérateur existant pour prendre en charge les services demandés (service téléphonique national et international, accès à internet à un haut débit similaire aux performances de la quatrième génération des réseaux mobiles ou supérieure, service SMS et service de mobile money réception et transfert de fonds par téléphone mobile) ; - Système pour la gestion à distance du système d'énergie doit intégrer une solution en application mobile locale pour une utilisation en locale et permettre d'obtenir les informations suivantes : l'état de fonctionnement des panneaux PV et des batteries avec les calculs du rendements solaire, réalisation de test à distance sur l'état des batteries, diagnostic de panne PV à distance : Cet opérateur propose une solution de gestion à distance mais pas une application mobile pour utilisation locale ; - Hauteur minimale d'un pylône est de 30 m afin de garantir une large couverture de la localité et de permettre le partage d'infrastructures : Cet opérateur propose des pylônes de 18 m ; - Conception du pylône doit être conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 45m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition : Le pylône de la solution proposée est conforme à la dernière version de la norme ANSI/TIA-222 afin d'offrir une résistance à une vitesse de vent de base de 40m/s (durée de rafale de 3s) et la catégorie C pour l'exposition ; - Les canaux radioélectriques à utiliser par l'opérateur sélectionné sont ceux qui lui ont été attribués dans le cadre de sa licence d'établissement et d'exploitation de réseau de communication électroniques : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - En cas de besoin de nouvelles fréquences, celles-ci pourront être mises à la disposition de l'opérateur sélectionné conformément à la réglementation en vigueur : La licence de cet opérateur ne lui donne pas droit aux fréquences ; - Les services doivent respecter un niveau de qualité équivalents au moins aux minimas figurant dans les cahiers des charges annexés aux licences technologiquement neutres délivrées par le gouvernement du Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Le soumissionnaire doit s'engager sur ces niveaux de qualité de service : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les utilisateurs des localités nouvellement couvertes par la solution doivent pouvoir échanger (recevoir et émettre) avec les autres utilisateurs

					de services de communications électroniques : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - l'infrastructure passive doit être dimensionnée pour accueillir les équipements d'au moins trois (03) opérateurs détenteurs de licences individuelles d'établissement et d'exploitation de réseau au Burkina Faso : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Les tarifs appliqués par l'opérateur sélectionné dans la zone couverte devront être au maximum les mêmes que ceux appliqués par lui sur l'ensemble de son réseau : La licence de cet opérateur ne permet pas de respecter cette exigence ; - Preuve de l'engagement sur la gamme de services offerte par l'opérateur dans les localités est non conforme ; - Preuve de l'engagement sur les indicateurs de performance clés à garantir dans les localités est non conforme ; - Le chiffre d'affaires moyen requis est non fourni.
ATTRIBUTAIRE :		TELECEL FASO SA pour un montant de subvention demandée d'un milliard quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent cinquante-deux mille huit cent trente-neuf (1 099 552 839) francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de huit (08) mois.			

ECOLE NATIONALE DE POLICE

Demande de prix n°2025-03 /MSECU/SG/ENP/DG/PRM du 10 septembre 2025 pour l'acquisition de produits pharmaceutiques et de consommables médicaux au profit de l'Ecole Nationale de Police. PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N° 4226 – vendredi 12 septembre 2025.
FINANCEMENT : Budget de l'ENP, Exercice 2025. **DATE D'OUVERTURE :** 22 septembre 2025. **DATE DE DELIBERATION :** 22 septembre 2025

Lot (01) : Acquisition de produits pharmaceutiques

Lot (01) : Borne anormalement basse = 33 892 834 ; Borne anormalement élevée = 45 855 011

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	PHARMACIE SAMANDIN ;		Min = 25 373 989 Max= 39 390 477	Min = 25 373 989 Max= 39 390 477	Min = 25 373 989 Max= 39 390 477	- Produits exonéré de la TVA - Absence des pièces administratives à l'issu du délai requis	Non classé
2	DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE DU BURKINA FASO (DPBF)		Min= 25 727 532 Max= 39 979 134	Min= 25 727 532 Max= 39 979 134	Min= 25 727 532 Max= 39 979 134	- Produits exonéré de la TVA	1 ^{er}
3	PHARMACIE DINIE		37 278 755	Non évalué	Non évalué	- Absence de la caution bancaire ou garantie de soumission à l'ouverture des plis ; - Proposition financière non conforme (absence d'un montant minimum)	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE DU BURKINA FASO (DPBF) pour un montant minimum de vingt-cinq millions sept cent vingt-sept mille cinq cent trente-deux (25 727 532) francs CFA TTC et maximum de trente-neuf millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cent trente-quatre (39 979 134) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de quinze (15) jours pour chaque commande.					

Lot (02) Acquisition de consommables médicaux.

Lot (02) : Borne anormalement basse = 6 633 069 ; Borne anormalement élevée = 8 974 152

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	PHARMACIE AVICENNE SARL	Min= 4 550 625 Max= 7 509 025		Min= 4 550 625 Max= 7 509 025	Min= 4 550 625 Max= 7 509 025	- Produits exonéré de la TVA	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		PHARMACIE AVICENNE SARL pour un montant minimum de quatre millions cinq cent cinquante mille six cent vingt-cinq (4 550 625) francs CFA TTC et maximum de sept millions cinq cent neuf mille vingt-cinq (7 509 025) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de quinze (15) jours pour chaque commande.					

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Manifestation d'intérêt N°2025-03/MS/SG/OST/DG/PRCP pour le recrutement d'un consultant pour l'informatisation des actes de la santé au travail en vue de la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire au profit de l'Office de Sante des Travailleurs (OST).

Financement : Budget OST, gestion 2025 ; **Convocation de la CAM :** N°2025-019/MS/SG/OST/DG/PRCP du 20 août 2025

Date de dépouillement : vendredi 22 août 2025 à 09h00. **Publication de l'avis :** quotidien N° 4201 du vendredi 08 Août 2025

Nombre de lots : un (01) ; **Nombre de plis :** cinq (05)

N°	Critères d'évaluation	Sous-critères	Barème	Points max.	Groupe ment Afrik Lonnnya et Axel	A2SYS CONSUL TING	Groupement LOKTORE SARL et The OPEN-IT Group Ltd	Switch Maker	YULCOM Techno logies
1	Domaine des activités du candidat	- Domaine identique : 100 % - Domaine connexe : 60 % - Autre domaine : 0 %	100% 60% 0%	10	6	6	10	10	10
2	Nombre d'années d'expérience	Nombre d'années d'activité pertinente depuis l'immatriculation ou la première prestation attestée : - ≥ 10 ans : 100 % - 7 à 9 ans : 80 % - 4 à 6 ans : 60 % - 1 à 3 ans : 30 %	100% 80% 60% 30%	10	10	7	10	10	9

3	Agrément (Domaine 5 – Catégorie unique)	Présentation d'un agrément en cours de validité délivré par l'autorité compétente (obligatoire) :		10	10	10	0	10	10
		- Agrément valide : 100 %	100%						
		- Agrément expiré : 50 %	50%						
		- Pas d'agrément : 0 %	0%						
4	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Évaluation qualitative :		20	14	16	14	16	18
		- Excellent : 100 %	100%						
		- Bon : 80 %	80%						
		- Moyen : 50 %	50%						
5	Références en marchés analogues (2020- 2024)	Marchés analogues réalisés, attestés par pages de garde/signature + attestations de bonne exécution ou rapports de validation :		50	30	40	50	50	50
		- ≥ 5 références pertinentes : 100 %	100%						
		- 3 à 4 références : 80 %	80%						
		- 1 à 2 références : 50 %	50%						
		- Aucune référence : 0 %	0%						
	Total			100	70	79	84	96	97
Décision		Afrik Lonnya	Retenu pour la suite de la procédure avec un total de 70 points						
		A2SYS CONSULTING	Retenu pour la suite de la procédure avec un total de 79 points						
		Switch Maker	Retenu pour la suite de la procédure avec un total de 96 points						
		YULCOM Technologies	Retenu pour la suite de la procédure avec un total de 97 points						
		Groupement LOKTORE SARL et The OPEN-IT Group Ltd	Non retenu pour la suite de la procédure pour absence d'agrément technique						

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions N° 2024-007P/MEEA/SG/DMP DU 08 FEVRIER 2024 pour le suivi contrôle des travaux de réalisation de cinquante (50) mini AEP/PEA dans les régions du Centre-Nord et du Nord dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R). Date d'ouverture des propositions techniques : 11 avril 2024.
Date d'ouverture des propositions financières : 30 août 2024. Nombre de plis reçus : 04. Nombre de lots : 01
Score technique minimum : 75/100 - Méthode de sélection : Qualité-coût (80/20) - Date de négociation : 06 mars 2025
Financement : Prêt FAT N°5900150003702

Nom des consultants	Évaluation technique			Évaluation financière			Évaluation combinée		Montant négocié en FCFA HT
	Scores techniques S(t)	Scores pondérés S(t) × T	Rang	Montant FCFA HT	Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) × F	Scores S(t) T + S(f) F	Rang	
Groupe CAFI-B/FASO Ingénierie / HYDRO Consult	89,9	71,92	3 ^{ème}	120 138 000	95,20	19,04	90,96	3 ^{ème}	-
Groupe SERAT / CACI C / SIGEM	82,25	65,8	4 ^{ème}	118 901 250	96,19	19,24	85,04	4 ^{ème}	-
Groupe GOPA Infra / GTHA	96,75	77,4	1 ^{er}	149 777 625	76,36	15,27	92,67	2 ^{ème}	-
Groupe AC3E / BERA	93	74,4	2 ^{ème}	114 375 000	100,00	20,00	94,40	1^{er}	118 375 000
Recommandation d'attribution	A la proposition ayant obtenu le score technique/financier combiné le plus élevé. Nom du Consultant : Groupe AC3E / BERA pour un montant de Cent dix-huit millions trois cent soixante-quinze mille (118 375 000) francs CFA HT soit Cent trente-neuf millions six cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (139 682 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois.								

LA POSTE BURKINA FASO

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE N°2025-003/LA POSTE BF/DG/DM/DTPI POUR LA SELECTION D'UN CABINET/GROUPEMENT DE CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AGENCES AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO. Financement : Budget La Poste BF- Gestion 2025.

Date de dépouillement : 15 juillet 2025. Date de publication : RMP 4163 du Mardi 17 juin 2025. Nombre de plis reçus : trois (03) dossiers.

Lot unique : Études architecturales pour des travaux de construction d'agences au profit de LA POSTE BURKINA FASO

SOUSSIONNAIRES	Expériences spécifiques pertinentes des soumissionnaires (références spécifiques du cabinet/ou groupement de cabinet)	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée (approche technique et méthodologie, plan de travail et organisation et personnel)	Qualifications et compétences du personnel pour la mission	Présentation du document	TOTAL DES NOTES OBTENUES SUR 100	CLASSEMENT
GROUPEMENT SERAME CONSEILS ; CARURE & INTEGRALE IC	06	12	70	02	90	3 ^{ème}
GROUPEMENT GRETECH ; CREA ASSOCIATES & ACAT	06	18	70	02	96	1 ^{ER}
GROUPEMENT ARDI ; ACROPOLE & INTER-PLAN	06	15	70	02	93	2 ^{ème}

Au terme de l'analyse des offres techniques, les soumissionnaires suivants ont été retenues pour l'ouverture des offres financières :

- GROUPEMENT SERAME CONSEILS ; CARURE & INTEGRALE IC
- GROUPEMENT GRETECH ; CREA ASSOCIATES & ACAT
- GROUPEMENT ARDI ; ACROPOLE & INTER-PLAN

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE N°2025-003/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI POUR LA SELECTION D'UN CABINET/GROUPEMENT DE CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AGENCES AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO. Financement : Budget La Poste BF– Gestion 2025. Date de dépouillement : 02 septembre 2025. Date de publication : RMP 4163 du Mardi 17 juin 2025. Nombre de plis reçus : trois (03) dossiers. Méthode d'évaluation : moindre coût					
Lot unique : Etudes techniques détaillées pour des travaux de construction d'agences au profit de LA POSTE BURKINA FASO					
Soumissionnaires	Evaluation technique		Evaluation financière		Observation
	Score technique obtenu	Classement	Offres financières TTC	Classement	
GROUPEMENT SERAME CONSEILS ; CARURE & INTEGRALE IC	90	3 ^{ème}	16 580 475	1 ^{er}	Retenu pour la suite
GROUPEMENT GRETECH ; CREA ASSOCIATES & ACAT	96	1 ^{ER}	23 598 253	3 ^{ème}	Non retenu
GROUPEMENT ARDI ; ACROPOLE & INTER-PLAN	93	2 ^{ème}	16 638 000	2 ^{ème}	Non retenu
Attributaire provisoire	Le groupe SERAME CONSEILS ; CARURE & INTEGRALE IC est retenu pour la négociation financière pour un montant TTC de seize millions cinq cent quatre-vingt mille quatre cent soixante-quinze (16 580 475) francs CFA , avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

COMMUNE DE BANA

Objet : Travaux d'aménagement des routes Wona-Sienkoro, Sienkoro-Bissa, Bissa-Fofina et Fofina-Bana

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 12 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 02 plis

Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4218 du mardi 02 septembre 2025. Financement : Budget communal gestion 2025

Référence de la lettre d'invitation : °2025- 007 /RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2025- 001/RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP du 08 septembre 2025

Lot unique : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES WONA-SIENKORO, SIENKORO-BISSA, BISSA-FOFINA ET FOFINA-BANA

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie T4+H						
CDA-SERVICES ET TRADING-SARL	304 072 665	304 072 665	358 805 745	358 805 745	Non Conforme Absence de pièces administratives (CNSS et DRTLSS) malgré la lettre N°2025-009/RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP du 12 septembre 2025 lui invitant à fournir lesdites pièces dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures	Non classé
KO ET FILS -SARL	302 542 373	302 542 373	357 000 000	357 000 000	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE KO ET FILS -SARL pour un montant de trois cent cinquante-sept millions (357 000 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de cent-vingt (120) jours et cent vingt (120) jours pour le délai de validé des offres.						

Objet : Travaux de construction de cinquante-cinq (55) boutiques de rue dont trente (30) à Wona, vingt (20) à Bana et cinq (05) à Bassana

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 12 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 03 plis

Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4218 du mardi 02 septembre 2025. Financement : Budget communal gestion 2025

Référence de la lettre d'invitation : °2025- 007 /RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2025- 001/RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP du 08 septembre 2025

Lot 7 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQUANTE CINQ (55) BOUTIQUES DE RUE DONT TRENTE (30) A WONA, VINGT (20) A BANA ET CINQ (05) A BASSANA

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie B3 et B4						
E-NAB	122 546 435	122 546 435	144 604 793	144 604 793	Non Conforme Manque d'un Maçon, son CV actualisé et signé et son diplôme absents, dans le personnel minimum demandé dans le DAOA	Non classé
AFRIK GENIE	128 674 728	128 674 728	151 836 178	151 836 178	Conforme	2 ^{ème}
ECF SARL/AC-BTP	115 586 350	115 586 350	136 391 893	136 391 893	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : Groupement d'entreprise ECF-SARL /AC-BTP-SARL pour un montant de cent trente-six millions trois cent quatre-vingt-onze mille huit cent quatre-vingt-trois (136 391 893) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et cent vingt (120) jours pour le délai de validé des offres.						

Objet : Travaux de construction d'une (01) cafeteria à la mairie de Bana

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 15 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 02 plis

Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4218 du mardi 02 septembre 2025

Financement : Budget communal gestion 2025

Référence de la lettre d'invitation : °2025- 007 /RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP à N°2025- 001/RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP du 08 septembre 2025

Lot 9 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION D'UNE (01) CAFETERIA A LA MAIRIE DE BANA

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie B3 et B4						
Z.B SERVICES	7 243 770	7 243 770	-	-	Non Conforme Agrément technique non conforme	Non classé
E.B.T.P.W.P.K. F	6 613 687	6 514 687	-	-	Conforme Item 6.1 : montant en lettre 5500 et en chiffre 55000. Soit une diminution de 99 000 (-1,5%)	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE E.B.T.P.W.P.K.F pour un montant de six millions six cent treize mille six cent quatre-vingt-sept (6 613 687) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et cent vingt (120) jours pour le délai de validé des offres.						

Objet : Travaux de réhabilitation de douze (12) salles de classes+ bureau + magasin dont trois (03) à l'école de Bana "B", trois (03) à l'école de Yona "A", trois (03) à l'école de Solonso et trois (03) à l'école de Bassana dans la commune de Bana, dans la commune de Bana Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 11 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 02 plis Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4218 du mardi 02 septembre 2025 - Financement : Budget communal gestion 2025 Référence de la lettre d'invitation : N°2025- 006 /RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP du 04 septembre 2025 Lot 2 : Travaux de réhabilitation de douze (12) salles de classes+ bureau + magasin dont trois (03) à l'école de Bana "B", trois (03) à l'école de Yona "A", trois (03) à l'école de Solonso et trois (03) à l'école de Bassana dans la commune de Bana						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie B1 et B3						
SOLUBAT ET TP	18 337 560	18 337 560	-	-	Conforme	1 ^{er}
E.B.T.P.W.P. K.F	16 526 132	16 526 132	-	-	Non Conforme Absence de preuves de la mise à disposition du camion – citerne et du véhicule de liaison Absence des attestations de disponibilité datées et signées par tout le personnel minimum proposé Un BEP en électrotechnique au lieu d'un diplôme en électricité bâtiment pour le poste de l'électricien Discordance entre les nom (s) et prénom (s) sur le diplôme ,l'attestation de travail et le CV du conducteur des travaux (YADIA Tewi,Hermann sur le diplôme et la CNIB et TEWI Hermann sur l'attestation de travail et le CV)	Non classé
ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE SOLUBAT ET TP pour un montant de dix-huit millions trois cent trente-sept mille cinq cent soixante (18 337 560) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et soixante (60) jours pour le délai de validé des offres jours pour le délai de validé des offres.						

COMMUNE DE OURI						
Objet : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire équipé d'un château dans le village de Momina au profit de la commune de Ouri - Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 15 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 01 pli Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4220 du jeudi 04 septembre 2025. Financement : Budget communal / PGPC/REDD+ Référence de la lettre d'invitation : N°2025-01/RBMH/PBL/C.OURI du 10 septembre 2025 LOT unique : Travaux de réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire équipé d'un château dans le village de Momina au profit de la commune de Ouri						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie Fn1						
GEOPROSPECT SARL	11 989 500	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE GEOPROSPECT SARL pour un montant de onze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents (11 989 500) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante (60) jours pour le délai de validité des offres.						

Objet : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 2 ha à Sanfo au profit de la commune de Ouri Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 15 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 02 plis Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4220 du jeudi 04 septembre 2025 Financement : Budget communal / PGPC/REDD+ - Référence de la lettre d'invitation : N°2025-01/RBMH/PBL/C.OURI du 10 septembre 2025 LOT unique : Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 2 ha à Sanfo au profit de la commune de Ouri						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie U1						
E2C SARL SARL Sarl	19 400 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
KONLOBGUE SERVICES	19 500 000	-	23 010 000	-	Non conforme PV de délibération fourni au lieu de l'agrément U2 Absence de CV de MANO Alexis, OUOBA Issa, SAWADOGO Boukary et BARRY Issouf. Absence d'attestation de travail de ADJALLA Adamou et OUOBA Pardja Incohérence entre l'attestation de mise à	Non classé

					disposition et la carte grise de la camionnette PICK UP Attestation de mise à disposition du camion benne grue non fournie	
--	--	--	--	--	--	--

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE E2C SARL pour un montant de dix-neuf millions quatre cent mille (19 400 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante (60) jours pour le délai de validité des offres.

Objet : Réalisation d'un jardin nutritif d'un hectare à Koéna au profit de la commune de Ouri Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 15 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : 02 plis Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4220 du jeudi 04 septembre 2025 Financement : Budget communal / PGPC/REDD+ - Référence de la lettre d'invitation : N°2025-01/RBMH/PBL/C.OURI du 10 septembre 2025 LOT unique : réalisation d'un jardin nutritif d'un hectare à Koéna au profit de la commune de Ouri						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie U1						
E2C SARL	16 400 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
KONLOBGUE SERVICES	16 500 000	-	19 470 000	-	Non conforme PV de délibération fourni au lieu de l'agrément U2 Absence de CV de OUEDRAOGO Boubacar Sidiki, LANKOANDE Harouna, LANKOANDE Yédié et OUOBA Yempabou Abdoul-Aziz Iliassou. Carte grise du véhicule de liaison non fournie	Non classé

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE E2C SARL pour un montant de seize millions quatre cent mille (16 400 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante (60) jours pour le délai de validité des offres.

REGION DE DJORO

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES AU PROFIT DE LA DPSL- PONI POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2025

I-ACQUISITIONS

Lot 1: ACQUISITION DE CARTES DE CREDITS DE COMMUNICATION

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	NOM DE L'ENTREPRISE	N° RCCM	N° IFU	CONTACT	LIEU	OBSERVATION
1	RUFINE SOME	LE DEVOIR DU TRAVAIL BIEN FAIT	BF-GAO01-2023-A10-00114	00214369 V	76 95 25 02 / 60 76 36 40	GAOUA SECT 02	Retenu
2	SAWADOGO NAGUISSATOU	W.A.F SERVICE	RCCM BF-GAO-01-2023-A10-00022	00197024F	71 81 81 09/67 66 22 53	GAOUA, sect 06	Retenu
3	SAWADOGO MARIAM	ETS SAWADOGO MARIAM ET FRERES	BF-GAO-2021-A00110	00166723F	07 79 99 74/01 83 99 99	Gaoua, sect 04	Retenu
4	COMPAORE Mariétou	KEINA MULTI SERVICES	BF OUA-01-2018-A10-08959	00112377 Z	70 24 38 59/ 66 33 54 33	Ouagadougou Sect 51	Retenu
5	FARMA Florentin Ayesso	FARMA GLOBAL SERVICES	BF-GAO-2012-A042	00040707 B	71 11 29 69/ 78 36 36 42	GAOUA, sect 04	Retenu
6	FARMA Patrice	AGE DU FER	BF-GAO-2014-A-023	00058861 U	78 84 60 23 / 76 82 28 78	GAOUA Sect 03	Retenu
7	OUEDRAOGO Nicolas	TEEG-WENDE SERVICE	BF-0HG-2020-A-378	00141509 M	78 84 60 23 / 76 82 28 78	Gourcy sect 03	Retenu
8	KIEMTORE S. Lassane	E. K. L	BF-GAO-2006-A-026	00002203K	70 24 66 45/ 20 90 02 13	GAOUA Sect 03	Retenu
9	PALE Bossanté	Entreprise Boutique PALE	BF-GAO-2016-A-032	00076316K	75 10 71 06/ 78 71 79 90	GAOUA Sect 03	Retenu
10	BELEM Moussa	ETS DE TRANSFORMATION RAPIDE DES METAUX	BF-BFR-01-2024-A10-00272	00243610X	76 88 66 59/ 60 41 84 41	MANGODARA	Retenu
11	KAMA Denis	ENTREPRISE DENIS ET FRERES	BF-GAO-01-2024M10-00244	00137976Z	76 14 45 36/ 61 02 16 69	GAOUA Sect 01	Retenu
12	BELEM Ouahabo	ATELIER SOUDURE BELEM OUAHABO ET FRERES	BF-GAO-2019-A00131	00127205 W	76 72 71 56/ 60 43 03 90	GAOUA Sect 02	Retenu
13	ZABDA Seydou	ENTREPRISE ZABDA SEYDOU ET FILS	BF-BBD-01-2024-M-02982	00098470 Y	76 27 75 96/ 60 89 90 20	GAOUA Sect 02	Retenu
14	KAMBOU Warmarè	GARAGE CHEZ PREFET ET FRERES	BF-GAO-2016-A 159	00084812 S	71 49 90 44/ 75 68 46 88	GAOUA sect 02	Retenu
15	KIEMTORE Abdoul Aziz	SIBI SERVICES	BF-GAO-2019-A00083	00121418 E	71 63 47 88 / 77 34 96 78	GAOUA Sect 03	Retenu
16	TRAORE Aboubakar	E T A F	BF-GAO-2017-A-050	00087139 W	70 99 81 98/ 78 48 21 89	GAOUA Sect 01	Retenu
17	TAMBOURA Hassane	BARIKA SAKIRABE	BF-OUA-01-2025-B13-00159	00256421 X	68 35 31 44 / 61 01 60 08	OUAGADOUGOU SECT 16	Retenu
18	TAMBOURA Halimatou	NAFA BARA	BF-OUA-01-2023-B12-02962	00198095 F	79 06 10 64/ 05 14 50 76	OUAGADOUGOU SECT 37	Retenu

19	ZABDA Moussa	EZAMOF	BF-GAO-2011-A-011	00030865 Z	78 01 18 01 / 76 77 77 70	GAOUA SECT 01	Retenu
20	COMPAORE Habibatou	GROUPE NOPUVEL ET SERVICE	BF OPUA2022B1658	00174254P	58 52 97 80 / 67 87 61 57	OUAGADOUGOU, secteur 27	Retenu
21	KABORE Sada	H TRADING CONCEPTION & MAINTENANCE	BFOUA 2018B8949	00112331Z	78 62 31 50 / 76 34 44 12	Ouagadougou, secteur 24	Retenu
22	SOMBIE Abdoulay	NATCHOU MULTI-SERVICES	BFOHG 2018A0245	00106203D	76 52 61 62 / 78 42 20 29	OUAHIGOUYA , secteur 7	Retenu
23	SOU Alain Ibrahim	WORD INFORMATICS AND ELECTRONICS	BFOUA 2011A3727	00035331T	70 78 68 28 / 78 44 84 99	OUAGADOUGOU	Retenu

Lot 2 : ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU

N°	NOM DU SOUSSIONNEUR	NOM DE L'ENTREPRISE	N° RCCM	N° IFU	CONTACT	LIEU	OBSERV ATION
1	RUFINE SOME	LE DEVOIR DU TRAVAIL BIEN FAIT	BF-GAO01-2023-A10- 00114	00214369 V	76 95 25 02 / 60 76 36 40	GAOUA SECT 02	Retenu
2	SAWADOGO NAGUISSATOU	W.A.F SERVICE	RCCM BF-GAO-01-2023- A10-00022	00197024F	71 81 81 09/67 66 22 53	GAOUA, sect 06	Retenu
3	SAWADOGO MARIAM	ETS SAWADOGO MARIAM ET FRERES	BF-GAO-2021-A00110	00166723F	07 79 99 74/01 83 99 99	Gaoua, sect 04	Retenu
4	BOLY Abdoul Aziz	SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION	BFOUA 2019 B6798	00124820Z	70 21 15 91 / 78 87 60 02	Ouagadougou secteur 05 , Projet ZACA	Retenu
5	COMPAORE Habibatou	GROUPE NOPUVEL ET SERVICE	BF OPUA2022B1658	00174254P	58 52 97 80 / 67 87 61 57	OUAGADOUGOU, secteur 27	Retenu
6	KABORE Sada	H TRADING CONCEPTION & MAINTENANCE	BFOUA 2018B8949	00112331Z	78 62 31 50 / 76 34 44 12	Ouagadougou, secteur 24	Retenu
7	SOMBIE Abdoulay	NATCHOU MULTI-SERVICES	BFOHG 2018A0245	00106203D	76 52 61 62 / 78 42 20 29	OUAHIGOUYA , secteur 7	Retenu
8	SOU Alain Ibrahim	WORD INFORMATICS AND ELECTRONICS	BFOUA 2011A3727	00035331T	70 78 68 28 / 78 44 84 99	OUAGADOUGOU	Retenu

Lot 5 : ACQUISITION DE MATERIEL DE SPORT ET DE LOISIR

N°	SOUSSIONNEUR	NOM DE L'ENTREPRISE	N° RCCM	N° IFU	CONTACT	LIEU	OBSERV ATION
1	SAWADOGO NAGUISSATOU	W.A.F SERVICE	RCCM BF-GAO-01-2023- A10-00022	00197024F	71 81 81 09/67 66 22 53	GAOUA, sect 06	Retenu
2	SAWADOGO MARIAM	ETS SAWADOGO MARIAM ET FRERES	BF-GAO-2021-A00110	00166723F	07 79 99 74/01 83 99 99	Gaoua, sect4	Retenu
3	SOME SAMI JEAN PIERRE	ENTREPRISE S.O.M MULTI SERVICE	RCCM-BF-GAO-2019-A 00018	00115599 E	72 71 00 27 / 76 81 20 85	GAOUA Sect 04	Retenu
4	BELEM Ouahabo	ATELIER SOUDURE BELEM OUAHABO ET FRERES	BF-GAO-2019-A00131	00127205 W	76 72 71 56/ 60 43 03 90	GAOUA Sect 02	Retenu
5	TAMBOURA Halimatou	NAFA BARA	BF-OUA-01-2023-B12- 02962	00198095 F	79 06 10 64/ 05 14 50 76	OUAGADOUGOU SECT 37	Retenu
6	ZABDA Moussa	EZAMOF	BF-GAO-2011-A-011	00030865 Z	78 01 18 01 / 76 77 77 70	GAOUA SECT 01	Retenu
7	COMPAORE Habibatou	GROUPE NOPUVEL ET SERVICE	BF OPUA2022B1658	00174254P	58 52 97 80 / 67 87 61 57	OUAGADOUGOU, secteur 27	Retenu
8	KABORE Sada	H TRADING CONCEPTION & MAINTENANCE	BFOUA 2018B8949	00112331Z	78 62 31 50 / 76 34 44 12	Ouagadougou, secteur 24	Retenu
9	SOMBIE Abdoulay	NATCHOU MULTI-SERVICES	BFOHG 2018A0245	00106203D	76 52 61 62 / 78 42 20 29	OUAHIGOUYA , secteur 7	Retenu
10	SOU Alain Ibrahim	WORD INFORMATICS AND ELECTRONICS	BFOUA 2011A3727	00035331T	70 78 68 28 / 78 44 84 99	OUAGADOUGOU	Retenu
11	HIEN Boseo	G.P.S SARL	BFOUA2022B3265	00176386Z	70 35 53 75 /75 50 15 10	OUAGADOUGOU, secteur 27	Retenu

II-PRESTATION DE SERVICE

LOT 3: ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VEHICULE A DEUX ROUES

N°	NOM DU SOUSSIONNEUR	NOM DE L'ENTREPRISE	N° RCCM	N° IFU	CONTACT	LIEU	OBSERV ATION
1	KAMBOU Warmarè	GARAGE CHEZ PREFET ET FRERES	BF-GAO-2016-A 159	00084812 S	71 49 90 44/ 75 68 46 88	GAOUA sect 02	Retenu
2	TOH Yacouba	ENTREPRISE BITIE ET FRERES SARL	BF-KDG-2021-B-226	00128503 H	78 28 07 86/ 73 80 95 95	KOUDOUYOU SECT 06	Retenu
3	BITIE Issa	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	BF-KDG-2016-M-185	00016026 K	76 60 16 07/ 70 28 07 86	KOUDOUYOU SECT 05	Retenu
4	BAGUE Aoua	PLANETE AUTOMOBILE	BF-KDG-01-2023-A10- 00110	00198802 M	58 20 75 53 / 76 60 16 07	KOUDOUYOU SECT 06	Retenu
5	TAO Abdoulganyou	GARAGE ROGNONMA SARL	BFBBDO12023B1300452	00198745H	78 28 22 19 / 05 27 04 86	BOBO DIOULASSO , secteur 10	Retenu
6	OUEDRAOGO Mariam	GARAGE BEEM KA YONDO SARL	BF BBD2022B0016	00171974T	76 59 43 72 / 78 44 13 93	BOBO DIOULASSO, secteur 22	Retenu
7	OUEDRAOGO Ramata	GARAGE ROGOMD- KAWLEGUE-YE SARL	BF BBD012023B1300727	00201669J	58 56 46 26 / 77 40 21 01	BOBO DIOULASSO, secteur 19	Retenu

8	COMPAORE Habibatou	GROUPE NOPUVEL ET SERVICE	BF OPUA2022B1658	00174254P	58 52 97 80 / 67 87 61 57	OUAGADOUGOU, secteur 27	Retenu
9	KABORE Sada	H TRADING CONCEPTION & MAINTENANCE	BFOUA 2018B8949	00112331Z	78 62 31 50 / 76 34 44 12	Ouagadougou, secteur 24	Retenu
10	SOMBIE Abdoulay	NATCHOU MULTI-SERVICES	BFOHG 2018A0245	00106203D	76 52 61 62 / 78 42 20 29	Ouahigouya , secteur 7	Retenu
11	SOU Alain Ibrahim	WORD INFORMATICS AND ELECTRONICS	BFOUA 2011A3727	00035331T	70 78 68 28 / 78 44 84 99	OUAGADOUGOU	Retenu

LOT 4: ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE MATERIELS INFORMATIQUE ET PERI INFORMATIQUE

N°	NOM DU SOUSSIONNEUR	NOM DE L'ENTREPRISE	N° RCCM	N° IFU	CONTACT	LIEU	OBSERV ATION
1	SAWADOGO MARIAM	ETS SAWADOGO MARIAM ET FRERES	BF-GAO-2021-A00110	00166723F	07 79 99 74/01 83 99 99	Gaoua, sect 04	Retenu
2	SOME SAMI JEAN PIERRE	ENTREPRISE S.O.M MULTI SERVICE	BF-GAO-01-2023-M10- 00123	0115599E	70 12 73 84/ 76 81 20 85	Gaoua sect 01	Retenu
3	BOLY Abdoul Aziz	SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION	BFOUA 2019 B6798	00124820Z	70 21 15 91 / 78 87 60 02	Ouagadougou secteur 05 , Projet ZACA	Retenu
4	COMPAORE Habibatou	GROUPE NOPUVEL ET SERVICE	BF OPUA2022B1658	00174254P	58 52 97 80 / 67 87 61 57	OUAGADOUGOU, secteur 27	Retenu
5	KABORE Sada	H TRADING CONCEPTION & MAINTENANCE	BFOUA 2018B8949	00112331Z	78 62 31 50 / 76 34 44 12	Ouagadougou, secteur 24	Retenu
6	SOMBIE Abdoulay	NATCHOU MULTI-SERVICES	BFOHG 2018A0245	00106203D	76 52 61 62 / 78 42 20 29	Ouahigouya , secteur 7	Retenu
7	SOU Alain Ibrahim	WORD INFORMATICS AND ELECTRONICS	BFOUA 2011A3727	00035331T	70 78 68 28 / 78 44 84 99	OUAGADOUGOU	Retenu

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/MATM/RSUO/PPON/HC-G/SG/CPAM du 14/08/2025 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ET FOURNITURES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCHOULAIRE PRIMAIRE ET NON FORMELLE (DPEPPNF) DU PONI - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Publication de l'avis : Revue des marchés publics 4210 du jeudi 21 Août 2025

Date d'ouverture des plis : 01 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : Huit (08)

Les bornes : Inférieure : 28 375 643 ; supérieure : 38 390 575 ; Seuil de la limite de tolérance de 5% : 26 956 860

Lettre N°2025-10/MATM/RSUO/PPON/HC-G/SG/CPAM du 02 septembre 2025 ;

Lettre N°2025-11/MATM/RSUO/PPON/HC-G/SG/CPAM du 02 septembre 2025

Date de délibération : 03 septembre 2025 ;

Lot Unique : Acquisition de matériels et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) DU PONI.

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DECLIQ TRADING SARL	24 764 000	28 011 920	24 764 000	28 011 920	Conforme après confirmation des prix par lettre N°009/2025/DQT du 03 septembre 2025	1 ^{er}
BO SERVICES SARL	24 782 450	28 114 331	24 782 450	28 114 331	Conforme après confirmation des prix par lettre en date du 03 septembre 2025	2 ^e
NEERWAYA SERVICES INTERNATIONAL	25 412 000	-	25 412 000	-	Conforme	3 ^e
SOPECO SERVICE	25 918 350	30 583 653	25 918 350	-	Conforme	4 ^e
KAWSAR-SERVICES	26 472 000	-	26 472 000	-	Conforme	5 ^e
SACIETE GAOUA MATIN WEND-SONGDA	28 447 200	33 567 696	28 447 200	-	Conforme	6 ^e
ETABLISSEMENT TRAORE SERVICES	30 588 050	-	30 588 050	-	Conforme	7 ^e
EVODIE GROUP	21 648 200	24 415 916	20 625 332	23 208 932	NON CONFORMME Erreur sur le prix unitaire, montant en deçà du seuil de tolérance de 0.5%	Éliminé

Attributaire :

DECLIQ TRADING SARL pour un montant de trente-deux millions cent quatre-vingt-deux mille quarante (32 182 040) FCFA TTC après une augmentation des quantités des items 1 et 2, de 35 et 20 cartons d'une part, et les items 4, 5, 6 et 7 tous de 480 unités d'autre part. Ce qui a entraîné une hausse du montant initial de l'offre de quatre millions cent soixante-dix mille cent vingt (4 170 120) francs CFA TTC soit une variation de 14,89% avec un délai d'exécution de 21 jours.

Demande de prix N° 2025-01/RSUO/PPON/CKMP /M/SG/PRM du 04 juin 2025 aux travaux de réalisation de forages positifs au profit de la commune de Kampti - FINANCEMENT : Lot 1 : Budget Communale (fonds propres), gestion 2025.

Lot 2 : Budget Communale (fonds miniers), gestion 2025

PUBLICATION DE L'AVIS : N° 4181 du vendredi 11 juillet 2025 - DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : 14 juillet 2025.

DATE DE DEPOUILLEMENT 17 juillet 2025 - Nombre de lot : 02 - Nombre de concurrent lot 1 : 04 - Nombre de concurrent lot 2 : 04

Lot 01 : travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à Wakourera, Tioboulo et à Tormana dans la commune de Kampti.

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA HT	MONTANT LU EN FCFA TTC	MONTANT CORRIGE EN FCFA HT	MONTANT CORRIGE EN FCFA TTC	OBSERVATIONS
N. S. I	12 721 000	-	12 721 000	-	Conforme :
GROUPE DDM		-	13 650 000		Non conforme :

	13 500 000			-	-Diplôme chef d'équipe d'implantation demandé dans le dossier : Ingénieur Hydrogéologue, GR, ou en forages alors que diplôme du technicien supérieur fournis. - Même personnel proposé pour les deux lots -Poste 5.4 n'est pas pris en compte dans la proposition financière. Evalué au prix le plus élevé des autres candidats Ce qui entraine une variation à la hausse de l'offre financière de 1,11%
WARMASSI FORAGE SARL	11 864 350	13 999 933	11 864 350	13 999 933	Conforme : Suivant la réponse de la lettre n°2025-139/RDJR/PPON/CKMP/CCAM du 22 août 2025 de demande de confirmation de prix par la lettre du 05/09/ 2025 de l'entreprise avec un avis favorable.
T.D.G INER	12 585 000	14 850 300	14 310 000	16 885 800	Non conforme : Liste de matériel insuffisante : -GPS non fourni, -Pompe à boue non fourni, -Sonde de mesure de profondeur (150 m) non fourni -Matériel de communication non fourni - Erreur de sommation (les postes 6.1, 6.2, et 6.3 ne sont pas pris en compte dans le calcul du total général HTA) Ce qui entraine une variation à la hausse de l'offre financière de 13 ,71%
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	WARMASSI FORAGE SARL pour un montant de treize millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-trois (13 999 933) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				
Lot 2 : travaux de réalisation de deux (02) forages positifs à Pokarana, et Lermitera dans la commune de Kampti.					
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA HT	MONTANT LU EN FCFA TTC	MONTANT CORRIGE EN FCFA HT	MONTANT CORRIGE EN FCFA TTC	OBSERVATIONS
N. S. I	9 190 000	-	9 100 000	-	Conforme : - Erreur au niveau du poste 5.6 du bordereau des prix unitaires : montant en lettre 5000f et montant en chiffre 50 000f. Ce qui entraine une variation à la baisse de l'offre financière de 0,98%
GROUPE DDM	9 422 000	-	9 122 300	-	Non conforme : -Diplôme chef d'équipe d'implantation demandé dans le dossier : Ingénieur Hydrogéologue, GR, ou en forages alors que diplôme du technicien supérieur fournis. - Même personnel proposé pour les deux lots - Erreur au niveau du poste 5.1 du bordereau des prix unitaires : montant en lettre 150f et montant en chiffre 150 000f Ce qui entraine une variation à la baisse de l'offre financière de 3,18%.
WARMASSI FORAGE SARL	8 800 800	10 384 944	8 800 800	10 384 944	Non conforme : Le camion d'accompagnement avec grue mise à la disposition de l'entreprise pour le lot 2 au nom de monsieur TABSOBA Souleymane est également monsieur mis à la disposition de l'entreprise pour le lot 1 par monsieur LANKOUNDE Dahani qui est le propriétaire.
T.D.G INER	9 370 000	11 056 600	9 370 000		Non conforme : -GPS non fourni, -Pompe à boue non fourni, -Sonde de mesure de profondeur (150 m) non fourni -Matériel de communication non fourni
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE :	N. S. I pour un montant de neuf millions cent mille (9 100 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

REGION DE L'EST

Demande de prix N°2025-005/REST/CR/SG/PRCP du mardi 02 septembre 2025 relative à l'acquisition et installation de logiciels de conception au profit du service de la construction et des infrastructures (SCI) du Conseil Régional de l'Est à Fada N'Gourma.

FINANCEMENT : Budget du Conseil Régional de l'Est (fonds propres), gestion 2025

Référence de la Publication de l'avis : N° 4218 du Mardi 02 septembre 2025

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : N° 2025_008 / REST/CR/SG/PRCP du 08 septembre 2025

-Date de dépouillement : d'ouverture de plis : jeudi 11 Septembre 2025 - Date de délibération : vendredi 19 septembre 2025

-Nombre de plis reçus : un (01) - Nombre de d'offres reçues : un (01)

Montant prévisionnel (E) : 13 000 000 FCFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	Montants en F CFA		Montants en F CFA		Rang	Observations
	Lu HTVA	Corrigé HTVA	Lu TTC	Corrigé TTC		
B.I.TEH. SARL	9 500 000	9 025 000	-	-	Ecarté	Conforme - Un rabais de 5% du montant HTVA soit 475 000 CFA ; - Personnel exigé fourni non conforme.
Attributaire	INFRUCTUEUX pour absence d'offres conformes.					

COMMUNE RURALE DE PABRE

Demande de prix N°2025-05/CRP/M/CAB/SMPdu 23/07/2025 relative à la réhabilitation de bâtiment administratifs de mairie
 Financement : Fonds propres ; gestion 2025 - Publication N°4213 du mardi 26août 2025
 Convocation CCAM : N°2025-N°2025-011/CRP/M/CAB/SMP du 08/09/2025
 Lot1 :réhabilitation de la salle de session de la mairie. Lot2 : réhabilitation de la salle des fêtes de la mairie
 Offres reçues : dix (10). Date d'ouverture, d'analyse et de délibération : 08 septembre 2025

Lot1 : réhabilitation de la salle de session de la mairie.

E = 20 000 000F CFA TTC
 P = 15 448 953CFA TTC ;
 0,4P = 6 179 581 F CFA TTC ;
 0,6 E = 12 000 000 F CFA TTC ;
 M = 18 179 581 F CFA TTC
 0,85 M = 15 452 644 FCFA TTC

Seuil de tolérance 5% : 14 680 012 F CFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Groupe Vebamba et Company	-	15 841 830	-	-	Non classé	Non conforme CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2 ; Diplôme de CAP menuiserie fourni au lieu de CAP menuiserie métallique ou équivalent demandé pour le soudeur.
BETC	13 624 282	16 076 653	12 920 783	15 246 525	2 ^{ème}	Conforme Discordance des montant aux items 4.1.1: deux cent quarante en lettre au lieu de 240 000 en chiffre ; 4.1.2 : deux cent trente en lettre au lieu de 230 000 en chiffre ; Erreur de quantité à l'item 6.4 : 11,05 au lieu de 11,50 soit une variation de -5,16%
Groupement EGNAF BTP/STS	13 830 255	-	-	-	Non classé	Non conforme Le CV du maçon ne permet pas d'apprécier l'expérience des marchés similaires effectués au cours des trois (03) dernières années demandées ; CV de l'électricien ne permet pas d'apprécier l'expérience des marchés similaires effectués au cours des trois (03) dernières années demandées
Entreprise BARKE et Fils	-	15 263 890	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme ; CV de tout le personnel ne permet pas d'apprécier l'expérience des marchés similaires effectués au cours des trois (03) dernières années demandées ; CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2.
Axelle Faso	13 436 960	15 855 613	-	-	3 ^{ème}	Conforme
P CHARLES ET SERVICE	-	17 718 538	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission mal adressée
SYLTRAD FASO	12 919 256	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
MILLENIUM BUSINESS COMPANY Sarl	12 633 220	-	-	-	Non classé	Non conforme CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2

Attributaire : SYLTRAD FASO pour un montant de douze millions neuf cent dix-neuf mille deux cent cinquante-six(12 919 256) FCFA HTVAavec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance Réf N°2025-09/03/DG/DT/STF du 19/09/2025en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de SYLTRAD FASO sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

Lot2 : réhabilitation de la salle des fêtes de la mairie

E = 45 485 503 F CFA TTC
 P = 37 236 414 F CFA TTC ;
 0,4P = 14 894 566 CFA TTC ;
 0,6 E = 27 291 302 F CFA TTC ;
 M = 42 185 868 F CFA TTC

Seuil minimum 0,85 M = 35 857 987 TTC

Seuil de tolérance 5% 34 065 088 F CFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Groupe Vebamba et Company	-	42 688 198	-	-	Non classé	Non conforme CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2
EBS	-	39 656 809	-	37 696 038	2 ^{ème}	Conforme Discordance des montant à l'item 4.1.1 ; 4.1.2 ; et 4.1.3 : cent quatre-vingt-cinq en lettre au lieu de 185 000 en chiffre soit une variation de -4,9%
Groupement EGNAF BTP/STS	30 783 220	-	-	-	Non classé	Non conforme

						Le CV du maçon ne permet pas d'apprécier l'expérience des marchés similaires effectués au cours des trois (03) dernières années demandées ; CV de l'électricien ne permet pas d'apprécier l'expérience des marchés similaires effectués au cours des trois (03) dernières années demandées
Entreprise BARKE et Fils	-	30 847 778	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme ; CV de tout le personnel ne permet pas d'apprécier l'expérience des marchés similaires effectués au cours des trois (03) dernières années demandées ; CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2.
Axelle Faso	33 519 100	39 552 530	-	-	3 ^{ème}	Conforme
SYLTRAD FASO	29 203 935	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
MILLENIUM BUSINESS COMPANY Sarl	30 240 770	-	-	-	Non classé	Non conforme CV des chefs de chantier non sincère : les chefs de chantier ayant occupé les mêmes postes dans les mêmes travaux au lot1 et lot2
BASSIBIRI Sarl	-	45 310 378	-	-	Non classé	Non conforme Groupe électrogène fourni au lieu de groupe à souder autonome de 5KVA minimum demandé
Attributaire : SYLTRAD FASO pour un montant de vingt-neuf millions deux cent trois mille neuf cent trente-cinq (29 203 935) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance Réf N°2025-09/03/DG/DT/STF du 19/09/2025 en application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de SYLTRAD FASO sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.						

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Demande de prix N° 2025-19/CTGD/M/SG/PRCP du 06/08/2025 pour les travaux de réhabilitation d'infrastructures sanitaire.
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4222 du lundi 08 septembre 2025
Convocation de la CCAM : Convocation CCAM N°2025-78/CTGD/M/SG/PRCP du 10 septembre 2025
Nombre de plis reçus dans le délai : huit (08)
Date d'ouverture des plis : 17 Septembre 2025

Lot 1 : Réhabilitation d'infrastructures sanitaires

*Borne inférieure : 0,85 M=15 259 851 TTC *seuil de tolérance : 14 496 858 TTC *Enveloppe : 19 900 000 TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BCGC SARL	-----	14 580 941			2 ^{ème}	Conforme
TCBP	13 454 725	--			4 ^{ème}	Conforme
GESER FA SARL		15 916 991			Non classé	Non Conforme -Le nombre d'expérience similaire au cours des 3 dernières années est insuffisant pour tout le personnel : 1 projet sur 2 projets demandés a été justifié au cours de la période requise. -absence de documents justificatifs du lien avec le présent et les autres employeurs quant à la capitalisation des expériences du personnel inscrite sur les CV ; - matériels insuffisant : le matériel a été affecté aux deux (02) lots sans distinction, mais insuffisant pour satisfaire aux exigences des 2 lots (1 citerne à eau fourni contre 2 demandés soit 1 pour chaque lot) Pièces administratives non transmises
ENTREPRISE DIENDERE	12 828 530				3 ^{ème}	Conforme
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL	----	14 532 474			1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE LOT1	<<AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL >> au montant de quatorze millions cinq cent trente-deux mille quatre cent soixante-quatorze mille (14 532 474) FCFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Lot 2 : Construction de latrines à la maternité de Oueguelga

*Borne inférieure : 0,85 M=5 407 512 TTC *seuil de tolérance : 5 137 137 TTC *Enveloppe : 7 000 000 TTC

BCGC SARL	---	5 154 517			1 ^{er}	Conforme
GESER FA SARL		5 592 929			Non classé	Non Conforme -Absence d'expérience similaire au cours des 3 dernières années pour le chef de chantier et le maçon ; -Absence de documents justificatifs du lien avec le présent et les autres employeurs quant à la capitalisation des expériences du chef de chantier et le maçon, évoquées sur les CV ; -L'attestation de travail du plombier est non probante (soussignée par l'employeur lui-même comme DG et signée par un autre DG pour la même structure) - matériels insuffisant : le matériel a été affecté aux deux (02) lots sans distinction, mais insuffisant pour satisfaire aux exigences des 2 lots (1 citerne à eau fourni contre 2 demandés soit 1 pour chaque lot) Pièces administratives non transmises
EKYF	---	5 614 310			2 ^{ème}	Conforme

ENTREPRISE DIENDERE	4 863 600			3 ^{ème}	Conforme
IGB	4 303 438		4 330 438	Non classé	Non Conforme Erreur de calcul des items 5.1 et 5.2 de la plomberie (5000*2=10000 au lieu de 3000 FCFA et 25 000*2 = 50.000 FCFA au lieu de 30 000 ; incidence : + 27000 ; variation +0.63%) Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance Pièces administratives non transmises
MGB	4 725 500			Non classé	Non Conforme -Cv du personnel non sincère : mêmes projets réalisés par trois (03 différentes structures à des périodes différentes suivant chaque CV (de 2011 à 2016) -Diplôme du maçon non probant
ATTRIBUTAIRE LOT2 <<BAMIS CONSULT GENIE CIVIL (BCGC) SARL >> au montant de cinq millions cent cinquante-quatre mille cinq cent dix-sept (5 154 517) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

RECTIFICATIF PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DU LOT4 SUITE AU RECOURS PREALABLE DE L'ENTREPRISE ESPOIR SARL

Appel d'Offres Accéléré N°2025-18/CO/M/DCP : Travaux de voiries et d'équipements de voiries dans la ville de Ouagadougou
Financement : Budget communal, gestion 2025 - Publication : Quotidien des marchés Publics N°4195 du 31/07/2025
Date de dépouillement : 11/08/2025 - Date de délibération : 18/09/2025

Lot 4 : Travaux de terrassement, de revêtement, d'assainissement et de protection des caniveaux dans la ville de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA	Conformité technique	Rang	Conclusions
						0,85M=58 733 217 Seuil de tolérance : 55 796 556
01	IMPERIUM GROUP	46 601 480 HTVA 54 989 652 TTC	55 720 523 TTC	Conforme	-	Offre rejetée : offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance Discordance entre montant en lettres et en chiffres aux items suivants : -Partie A : II.2.7 (A), II.2.7 (B) -Partie B : I.1.1 (A), III.3.5 (A), IV.4.5 (A), IV.4.6 (B) et III.3.5 (B)
02	SORIAZ SARL	50 523 550 HTVA 59 617 789 TTC	59 617 789 TTC	Conforme	2 ^{ème}	Conforme
03	CDA SERVICES & TRADING SARL	60 502 435 TTC	60 492 995 TTC	Conforme	3 ^{ème}	Conforme : -Erreur de quantité aux items I.1.5, II.2.1, II.2.3, II.2.5 et II.2.6 du A -Discordance entre montant en lettres et en chiffres à l'item II.2.5 du B
04	ENTREPRISE ESPOIR SARL	49 250 720 HTVA 58 115 142 TTC	65 147 717 TTC	Conforme	1 ^{er}	Conforme : -Erreur de sommation au total général HTVA de la partie A - Discordance entre montant en lettres et en chiffres II.2.3 (A) et I.1.4 (B) de la partie B
05	VAINQUEUR PLUS	49 315 430 HTVA 58 192 231 TTC	-	Non conforme	-	Non conforme : Caution de soumission non conforme (une validité de 60 jours proposée au lieu de 120 jours exigé)
Attributaire		ENTREPRISE ESPOIR SARL pour un montant de quarante-neuf millions deux cent cinquante mille sept cent vingt (49 250 720) F CFA HTVA soit cinquante-huit millions cent quinze mille cent quarante-deux (58 115 142) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 90 jour				

REGION DU CENTRE – NORD

Résultats de l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-002/RCNR/PSNM/CBRS/PRCP

Recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle des travaux de construction et autres prestations diverses au profit de la commune de Barsalogho ; FINANCEMENT : Budget Communal/FMDL, exercice-2025

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-02/RCN/PSNM/CBRS/PRCP pour le recrutement de consultants individuels pour le suivi-contrôle des travaux de construction et autres prestations diverses au profit de la commune de BARSALOGHO, constituée de deux (02) lots.

Financement : FMDL exercice 2025. **Date de dépouillement** : le mardi 22 juillet 2025.

Publication : quotidien N°4178 du mardi 08 juillet 2025. **Nombre d'offres reçues** : 05.

Consultants	Nombre de références similaires réalisés	Nombre de références similaires bien justifiés	Observation	Rang
Lot 1: recrutement de consultant pour le Suivi- Contrôle travaux de construction de 10 boutiques de rues au profit de la commune de Barsalogho				
TOE Djibril	30	18	Retenu pour la suite de la procédure	1 ^{er}
OUEDRAOGO Abdoul KADER	25	15	Non Retenu pour la suite de la procédure	2 ^{ème}
OUEDRAOGO Séraphin	05	02	Non Retenu pour la suite de la procédure	3 ^{ème}
CONCLUSION : TOE Djibril, qualifié et classé 1 ^{er} sera invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.				
Lot 2 : recrutement de consultant pour le Suivi – contrôle des travaux de construction d'un (01) Bâtiment de trois (03) salles classe + Bure au-magasin au profit de la commune de Barsalogho				
OUEDRAOGO Abdoul KADER	25	15	Retenu pour la suite de la procédure	1 ^{er}
OUEDRAOGO Séraphin	05	02	Non Retenu pour la suite de la procédure	2 ^{ème}
CONCLUSION : OUEDRAOGO Abdoul KADER, qualifié et classé 1 ^{er} sera invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.				

REGION DU KUILSE

COMMUNE DE TIKARE

Manifestation d'intérêt n°2025-01/RCNR/PBAM/CTKR/M/SG/PRCP du 30 juillet 2025 pour la constitution d'une base de données et d'un répertoire de fournisseurs et de prestataire de services pour les demandes de cotations de la commune de Tikaré, exercice 2025.
Publication de l'avis de manifestation : quotidien N°4211 du vendredi 22 août 2025 - Date d'ouverture : 28 août 2025.
Nombre de plis reçus : 18 - Nombre de plis arrivés hors délai : 00

N°	DENOMINATION	IFU	RCCM	CONTACT	OBSERVATIONS
I. Fournitures, Acquisition et Entretien					
1	ENTREPRISE WENDKOUNI	00081741Z	BF DJB 2016 A 032	76 41 37 45/ 70 56 06 32	Retenu
2	Entreprise Saïd Benewende	00082051G	BF KGS 2016A 81	70 14 76 08/76 41 50 35	Retenu
3	E . C. B. F	00146562P	BF DJB 2020 A 048	74 84 54 66/71 30 03 76	Retenu
4	Kankianon Construction	00280843B	BF -OUA-01-2025-B13-12671	76 14 60 36/ 58 80 74 99	Retenu
5	ZOUNGRANA BUILD SERVICES SARL	00206292J	BF OUA 202381208399	78 51 84 83 /64 11 86 86	Retenu
6	BETSALEEL SOLUTION	00044421N	BF OUA-2013 A 407	70 18 86 19 /78 84 25 80	Retenu
7	DCMS SARRL	00260600G	BF-OUA-01-2025-B13-02377	76 80 75 50	Retenu
8	Univers Informatique KM	00036559D	BF OUA-2011-A 4745	70 72 18 01 /77 57 99 49	Retenu
9	E.P.W. SARL	00116237K	BF-KGS-2019-B 009	52 24 63 58 /75 31 97 63	Retenu
10	TECHNOSER	00173357P	BF OUA-2022A 1018	70 46 68 23/ 51 51 57 67	Retenu
11	E.S.S.F	00102013N	BF KGS 2018A 08	70 79 90 13 /76 39 32 76	Retenu
12	E. S. P. F	00029079Y	BF KGS 2008 A 19	70 14 78 51 / 78 33 63 46	Retenu
II-Travaux et Réalisation					
1	ENTREPRISE WENDKOUNI	00081741Z	BF DJB 2016 A 032	76 41 37 45/ 70 56 06 32	Retenu
2	Entreprise Saïd Benewende	00082051G	BF KGS 2016A 81	70 14 76 08/76 41 50 35	Retenu
3	E.P.S.F	00016742C	BF-KGS 2008-A 10	70 71 69 57	Retenu
4	Kankianon Construction	00280843B	BF -OUA-01-2025-B13-12671	76 14 60 36/ 58 80 74 99	Retenu
5	ZOUNGRANA BUILD SERVICES SARL	00206292J	BF OUA 202381208399	78 51 84 83 /64 11 86 86	Retenu
6	Entreprise Sawadogo wendengoudi et Frères	00063064C	BF-KGS 2014 A 62	70 14 65 92/78 70 50 74	Retenu
7	Entreprise Tiiga Energy	00211580T	BF-KYA-01-2023-A10-224	70 66 99 16	Retenu
8	Entreprise Zonga & Frères	0013614R	BF-KGS-2020-M-079	74 48 94 94/ 70 16 46 01	Retenu
9	Entreprise Wend-Puulnoogo	00172735J	BF-KYA-01-2021-B12 313	70 31 87 66	Retenu
10	Univers Informatique KM	00036559D	BF OUA-2011-A 4745	70 72 18 01 /77 57 99 49	Retenu
11	Service Général d'Electricité	00120798H	BF KYA2019A077	70 77 08 60/76 34 94 54	Retenu
12	E. S. P. F	00029079Y	BF KGS 2008 A 19	70 14 78 51 / 78 33 63 46	Retenu
13	BETSALEEL SOLUTION	00044421N	BF OUA-2013 A 407	70 18 86 19 /78 84 25 80	Retenu
14	E.P.W. SARL	00116237K	BF-KGS-2019-B 009	52 24 63 58 /75 31 97 63	Retenu
15	TECHNOSER	00173357P	BF OUA-2022A 1018	70 46 68 23/ 51 51 57 67	Retenu
16	E.S.S.F	00102013N	BF KGS 2018 A 08	70 79 90 13/76 39 32 76	Retenu

REGION DE NANDO

Demande de prix N°2025-03/RCOS/PSSL/CBEA/M/PRCP du 12 août 2025 relative aux travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à motricité humaine à usage eau potable dans la commune de Biéha. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4213 du mardi 26 août 2025, page 80. Financement : Budget Communal (Fond Minier), Exercice 2025. Convocation CCAM : N°2025- 01/PSSL/CBEA/M/PRCP du 01 septembre 2025.
Date de dépouillement : 08 septembre 2025. Nombre de plis reçus : Lot unique : huit (08) - Date de délibération : 15 septembre 2025. Lot unique :

Date de dépôt des offres : 08 septembre 2025 ; Retrait des propositions : 23 septembre 2025 ; Date de délibération : 10 septembre 2026 ; Estimation : 10 septembre 2026 ;						
N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
Intervalle des offres financières anormalement basses et élevées (0,85 M ; 1,15 M) = [13 443 989 ; 18 188 927]						
01	SETAFRIQUE- 3K	12 472 500	14 717 550			Non Conforme -Les pièces administratives suivantes : ASF, ASC, ANE, CNF, RCCM et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025 ; -matériel minimum exigé non complet : GPS, Compresseur de 21 m³/ mn et Appareil de prospection géophysique non fournis.
02	TUUMD YAM	14 013 000	16 535 340			Non Conforme -Les pièces administratives suivantes : ASF, ASC, ANE, CNF, RCCM et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025 ; - Absence d'attestation de mise à la disposition de l'entreprise de la Citerne A1675 T106 propriété de Wendgagnandé Dieudonné ; de la Benne grue 11MH7374 propriété de KOANDA Aisseta, de la Voiture particulière A6038 D703 propriété ZAGRE Marcel et de la Foreuse 11GJ6803 propriété YANOGO Bassirou.
03	ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	12 375 000	14 602 500	12 375 000	14 602 500	CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 1 ^{ere}
04	AFRICA EXCELLENCE SERVICE SARL (AES)	12 603 810	14 872 496	12 603 810	14 872 496	CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 2 ^{ème}
05	IMPACT SERVICE INTERNATIONAL BTP SARL	12 000 000	14 160 000			Non Conforme - Les pièces administratives suivantes : ASF, ASC, ANE, CNF, RCCM et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025 ;

						-Absence d'attestation de mise à la disposition de l'entreprise de la Foreuse A6210 F203 propriété de KABORE Ismael et du Camion benne grue A5928 F203 propriété de OUEDRAOGO Abdoul Hakim ; - Matériel minimum exigé non complet : une sonde de niveau électrique fournie au lieu de trois demandées.
06	SOCIETE TEEGWENDE SIBIRI	13 045 500	15 393 690			Non Conforme -Matériel minimum exigé non complet : GPS, Appareil de prospection géophysique, pompe immergée, pompe à boue, matériel de signalisation non fournis.
07	ZENI MULTI SERVICES (ZMS)	13 050 000	15 399 000			Non Conforme -Les pièces administratives suivantes : ASF, ASC, ANE, CNF, RCCM et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025.
08	TDG INTER SARL	12 630 000	14 903 400			Non Conforme -Les pièces administratives suivantes : ASC, ANE, CNF, RCCM et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025.
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES pour un montant de : douze millions trois cent soixante- quinze mille (12 375 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.				

Demande de prix N°2025-02/RCOS/PSSL/CBEA/M/PRCP du 12 août 2025 relative à l'acquisition de matériels de transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit de la commune de Biéha - Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4213 du mardi 26 août 2025, page 56.
Financement : PDIC/REDD+/COMMUNE DE BIEHA - Convocation CCAM : N°2025- 01/PSSL/CBEA/M/PRCP du 01 septembre 2025.
Date de dépouillement : 08 septembre 2025. Nombre de plis reçus : Lot unique : neuf (09) - Date de délibération : 15 septembre 2025. Lot unique

Date de dépouillement : 08 septembre 2025. Nombre de plis reçus : Lot unique : Neuf (09) - Date de délibération : 15 septembre 2025. Lot unique						
N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
Intervalle des offres financières anormalement basses et élevées (0,85 M ; 1,15 M) = [9 724 782 ; 13 157 058] Limite de tolérance = 0,85M - 5% $\times$ (0,85M) = (9 724 782 - 486 239) = 9 238 543						
01	RIMTALBA GROUPE	8 964 000	10 577 520			Non Conforme - Absence de proposition de spécifications techniques ; -Offre financière non signée ; -Conflit d'intérêts avec SO.VE.CE.NEB dont le Gérant KARANGA Abel Nebnooma est le même et dont l'adresse : Ouagadougou, secteur saaba, parcelle 15, lot 03, section 025 ; Tel : 70967605/ 76537244 ; Email : karanganeb@gmail.com est aussi le même.
02	SO.VE.CE.NEB	8 220 000	9 699 600			Non Conforme - Absence de proposition de spécifications techniques ; -Conflit d'intérêts avec RIMTALBA GROUPE dont le Gérant KARANGA Abel Nebnooma est le même et dont l'adresse : Ouagadougou, secteur saaba, parcelle 15, lot 03, section 025 ; Tel : 70967605/ 76537244 ; Email : karanganeb@gmail.com est aussi le même.
03	GRENIER DE L'AVENIR	8 401 200	-	12 375 000	14 602 500	Non Conforme -La quittance N°1049548-2024/A du 01/09/2025 d'achat du dossier de DDPX est au nom de l'Entreprise Barké et Fils et non au nom de Grenier de l'Avenir ; - Absence de proposition de spécifications techniques.
04	TUUMD YAM	8 220 000	9 699 600	8 220 000	9 699 600	Conforme pour l'essentiel Rang : 2 ^{ème}
05	GLOBAL SECURITE ET SERVICE	-	11 979 360			Non Conforme - Absence de proposition de spécifications techniques ; -Les pièces administratives suivantes : ASF, ASC, ANE, et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025.
06	CALYS-SERVICES	10 152 000	-			Non Conforme - Absence de proposition de spécifications techniques ; -Les pièces administratives suivantes : ASC, ANE, et DRTSS non transmises à l'expiration du délai de 72 h accordé par lettre N°2025-01/RCOS/PSSL/CBEA/CCAM du 08/09/2025.
07	EKORIF	8 064 000	9 515 520	8 064 000	9 515 520	Conforme pour l'essentiel Rang : 1 ^{er} -Offre financière anormalement basse ; -Offre financière supérieure à la limite tolérance ; -Lettre du 10/09/2025 de confirmation des prix fournie. -La garantie de bonne exécution à fournir est de 30%.
08	AMIDOU SERVICE/ C.T.I.D	9 840 000	11 611 200	9 840 000	11 611 200	Conforme pour l'essentiel Rang : 4 ^{ème}
09	IPADEV	9 816 000	11 582 880	9 816 000	11 582 880	Conforme pour l'essentiel Rang : 3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : EKORIF pour un montant de : huit millions soixante- quatre mille (8 064 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N° 2025-001/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 12/08/2025 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIERS POUR L'UNITE DE DIALYSE DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO
PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4210 du 21/08/2025
CONVOCACTION CAM N° 2025-011/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 01/09/2025 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2025
Nombre de plis reçus : 14 plis pour le lot 1, 08 plis pour le lot 2, 01 pli pour le lot 3 et 08 plis pour le lot 4.
Date d'ouverture des plis : 04 septembre 2025

Date d'ouverture des plis : 04 septembre 2023

Soumissionnaires	Montants Lus publiquement (en Francs CFA)		Montants Corrigés (en Francs CFA)		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 1 : ACQUISITION DE MEUBLES D'ASSISE DE BUREAUX ET SALLES						
KM Distribution SARL	47 400 000		-	-	NON Conforme - certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni . - prospectus pour l'item 6 chaise accompagnante : l'assise est en barre de tôle au lieu de fond de tôle demandé. - prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification.	Non classé
APMA	49 535 000		-	-	NON Conforme - certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : Non Fourni pour les items 2, 5 et fourni non conforme pour l'item 8 car la marque proposée dans le prospectus ne correspond pas à celle du certificat - prospectus pour l'item 6 chaise accompagnante : l'assise est en barre de tôle au lieu de fond de tôle demandé. - prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification. - Preuve de l'ancienneté du technicien : Pas de document justifiant l'ancienneté	Non classé
JEHO NISSI		57 595 800	-	-	NON Conforme - certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : Non Fourni pour les items 2, 5 et fourni non conforme pour l'item 8 car la marque proposée dans le prospectus ne correspond pas à celle du certificat - prospectus pour l'item 6 chaise accompagnante : l'assise est en barre de tôle au lieu de fond de tôle demandé. - prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification. - Preuve de l'ancienneté du technicien : Pas de document justifiant l'ancienneté - conformité du diplôme demandé : Le même diplôme est fourni pour deux entreprise différentes (SETBA TRADING et JEHO NISSI)	Non classé
SETBA TRADING SARL		70 400 000	-	-	NON Conforme - certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique : la chaise ergonomique proposée n'est pas en maille et les accoudoirs ne sont pas réglables. Le prospectus ne fait pas apparaître le site web du fabricant - prospectus pour l'item 6 chaise accompagnante : l'assise est en barre de tôle au lieu de fond de tôle demandé. - Le prospectus pour l'item 8 chaise pour salle de réunion : la chaise proposée n'est pas à mi-dos et n'est pas à base fixe - prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification. - Preuve de l'ancienneté du technicien : Pas de document justifiant l'ancienneté - conformité du diplôme demandé : Le même diplôme est fourni pour deux entreprise différentes (SETBA TRADING et JEHO NISSI)	Non classé
JEBNEJA SARL		55 979 200	-	-	NON Conforme - certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - Le prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 3 bureau agent ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 6 chaise accompagnante : l'assise est en barre de tôle au lieu de fond de tôle demandé. - Le prospectus pour l'item 8 chaise pour salle de réunion ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Preuve de l'ancienneté du technicien : Pas de document justifiant l'ancienneté	Non classé
ECMP		55 814 000	-	-	NON Conforme - Certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - Le prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 8 chaise pour salle de réunion : le prospectus non authentique car portant sur chaise pour salles de	Non classé

				réunion mais laisse apparaître une chaise ergonomique. Ensuite le site web du fabricant n'est pas précisé sur le prospectus - conformité du diplôme demande : le même diplôme est présenté par ISRAEL BUSINESS CENTER et ECMP - Preuve de l'ancienneté du technicien : Attestation de travail non authentique car le même personnel est employé dans les entreprises ECMP et ISRAEL BUSINESS CENTER durant la même période dans des villes différentes	
SODIKAD		56 729 208	-	- NON Conforme -Certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - Le prospectus pour l'item 8 chaise pour salle de réunion : le prospectus non authentique car portant sur chaise pour salles de réunion mais laisse apparaître une chaise ergonomique. Ensuite le site web du fabricant n'est pas précisé sur le prospectus - L'acte d'engagement non conforme DD Px au lieu de AOOA	Non classé
ORACLE CORPORATION SARL	52 400 000		-	- Conforme	2 ^{em}
ISRAEL BUSINESS CENTER		56 150 300	-	- NON Conforme - Certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. -ISRAEL BUSINESS CENTER a fourni une garantie unique pour différent lots sans précision du montant par lot. - Le prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 8 chaise pour salle de réunion : le prospectus non authentique car portant sur chaise pour salles de réunion mais laisse apparaître une chaise ergonomique. Ensuite le site web du fabricant n'est pas précisé sur le prospectus - conformité du diplôme demande : le même diplôme est présenté par ISRAEL BUSINESS CENTER et ECMP - Preuve de l'ancienneté du technicien : Attestation de travail non authentique car le même personnel est employé dans les entreprises ECMP et ISRAEL BUSINESS CENTER durant la même période dans des villes différentes	Non classé
PENGR WEND BUSINESS CENTER		56 309 600	-	- NON Conforme - Certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - Le prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 8 chaise pour salle de réunion : le prospectus non authentique car portant sur chaise pour salles de réunion mais laisse apparaître une chaise ergonomique. Ensuite le site web du fabricant n'est pas précisé sur le prospectus	Non classé
COS SARL	51 300 000		-	- NON Conforme -Preuve de l'ancienneté du technicien : Pas de document justifiant l'ancienneté -prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification.	Non classé
ESM SERVICES		59 065 200	-	- NON Conforme - garantie de soumission : Non authentique -Certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - Le prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique : les accoudoirs ne sont pas réglables. Le prospectus ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 3 bureau agent : les caissons ne sont pas sur des roulettes et sont directement intégrés à la table. Aussi un caisson n'a que deux (02) tiroirs au lieu de trois (03) - prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification. - Preuve de l'ancienneté du technicien : la qualification mise est erronée, maçon au lieu de technicien en construction métallique	Non classé
SGBTP		59 165 200	-	- NON Conforme -Certificat de conformité iso pour les items 2,5 et 8 : non fourni. - Le prospectus pour l'item 2 chaise ergonomique : les accoudoirs ne sont pas réglables. Le prospectus ne fait pas apparaître le site web du fabricant - Le prospectus pour l'item 3 bureau agent : les caissons ne sont pas sur des roulettes et sont directement intégrés à la table. Aussi un caisson n'a que deux (02) tiroirs au lieu de trois (03) - prospectus pour l'item 9 table de réunion en u : les piètements métalliques ne sont pas en forme I et il n'y a pas de goulotte d'électrification. - Preuve de l'ancienneté du technicien : Pas de document justifiant l'ancienneté	Non classé
SLAK INTERNATIONAL		58 490 000	-	- Conforme	Classé 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE LOT 1	SLAK pour un montant de cinquante-huit millions quatre cent deux mille quatre cent quatre-vingt-dix (58 402 490) francs CFA HTVA soit soixante-huit millions neuf cent quatorze mille neuf cent trente-huit (68 914 938) francs CFA				

				TTC suite à une augmentation de la quantité de l'item 1 de 15 unités, l'item 2 de 20 unités et l'item 6 de 50 unités avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.	
LOT 2 : ACQUISITION DE MOBILIERS ÉLECTROMÉNAGERS ET INFORMATIQUES DE SALLES ET BUREAUX					
JEHO NISSI SARL	32 350 000	38 173 000	-	Non Conforme -Prospectus pour l'item 8 imprimante a couleur : Non Fourni -Prospectus pour l'item 10 réfrigérateur domestique 90 l : pas de site web ; pas de mécanisme de verrouillage - Autorisation du fabricant pour les items 11,12,16,17 et 18 : l'autorisation d'un distributeur fourni en lieu et place de l'autorisation de fabricant ; DVEA SAS est un distributeur. L'autorisation fourni porte sur tout le lot or les prospectus fournis portent différente marques	Non Classé
AP.MA	00	00	-	Non Conforme -Prospectus pour l'item 8 imprimante a couleur : Non Fourni -Prospectus pour l'item 10 réfrigérateur domestique 90 l : pas de site web ; pas de mécanisme de verrouillage - Autorisation du fabricant pour les items 11,12,16,17 et 18 : l'autorisation d'un distributeur fourni en lieu et place de l'autorisation de fabricant ; DVEA SAS est un distributeur. L'autorisation fourni porte sur tout le lot or les prospectus fournis portent différente marques	Non Classé
SETBA Trading	-	47 600 000	-	Non Conforme -Prospectus pour l'item 8 imprimante a couleur : Non Fourni -Prospectus pour l'item 10,11, 12, 17 : pas de site web et non énumérés -Prospectus pour l'item 16 : poste téléviseur écran 32 : Non fourni - Autorisation du fabricant pour les items 11,12,16,17 et 18 : l'autorisation d'un distributeur fourni en lieu et place de l'autorisation de fabricant. L'autorisation fourni porte sur tout le lot or les prospectus fournis portent différente marques	Non Classé
JEBNEJA SARL	38 875 000	45 872 500	-	Non Conforme -Prospectus pour l'item 8 imprimante a couleur : pas de site web, non énuméré et pas d'indication sur les contenue des spécifications considérées -Prospectus pour l'item 16,18 : pas de site web et non énumérés - Autorisation d'un distributeur fourni en lieu et place de l'autorisation de fabricant ; DVEA SAS est un distributeur. L'autorisation fourni porte sur tout le marché sans précision de lot ni des items	Non Classé
SODIKAD	36 245 000	42 769 100	-	Non Conforme -Prospectus pour l'item 17 poste téléviseur écran 42 : écran 43 proposé en lieu et place de l'écran 42 - Autorisation fourni porte sur tout le lot or les prospectus fournis portent différente marque ; PC21 FRANCE est un distributeur et non le fabricant	Non Classé
S. SQUARE SARL	37 200 000	43 896 000	-	Conforme	Classé 2^{ème}
BENITO SERVICES	36 105 000	42 603 900	-	Conforme	Classé 1^{er}
SLAK	38 480 000		-	Conforme	Classé 3^{em}
ATTRIBUTAIRE LOT 2	BENITO SERVICES pour un montant de trente-six millions cent cinq mille (36 105 000) francs CFA HTVA et quarante-deux millions six cent trois mille neuf cent (42 603 900) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				
LOT 3 : ACQUISITION DE MOBILIERS SPÉCIFIQUES POUR SALLES ET BUREAUX					
KNAKOR INTERNATIONAL	86 000 000	86 000 000	-	Conforme	Classé 1^{er}
ATTRIBUTAIRE LOT 3	KNAKOR INTERNATIONAL pour un montant de quatre-vingt-six millions (86 000 000) francs CFA HTVA et quatre-vingt-six millions (86 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				
LOT 4 : ACQUISITION DES AUTRES MOBILIERS SPÉCIFIQUES DE SALLES ET BUREAUX					
JEHO NISSI SARL	12 372 500	14 599 550	-	Conforme	Classé 1^{er}
AP.MA	12 447 500		-	Conforme	Classé 2^{em}
SETBA Trading	-	18 165 000	-	Conforme	Classé 5^{em}
ECMP	11 700 000	13 806 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse malgré l'application du seuil de tolérance de 5% : -borne supérieure = 20 502 487,5 -borne inférieure = 15 154 012,5 -borne inférieur avec le seuil de 5% : 14 396 311,87	Non Classé
S. SQUARE SARL	14 365 000	16 950 700	-	Conforme	Classé 4^{em}
ISRAEL BUSINESS CENTER	12 106 000	14 285 080	-	Non Conforme Offre anormalement basse malgré l'application du seuil de tolérance de 5% : -borne supérieure = 20 502 487,5 -borne inférieure = 15 154 012,5 -borne inférieur avec le seuil de 5% : 14 396 311,87	Non Classé
BENITO SERVICES	12 500 000	14 750 000	-	Conforme	Classé 3^{em}
ESM SERVICES	11 895 000	14 036 199	-	Non Conforme - Autorisation du fabricant item 3 ; 4 et 14 : Non fourni	Non Classé

				- Service Après-Vente : Non fourni - Les prospectus ne sont pas en couleurs.	
ATTRIBUTAIRE LOT 4	JEHO NISSI SARL pour un montant de douze millions trois cent soixante-douze mille cinq cents (12 372 500) francs CFA HTVA et quatorze millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cinq cent cinquante (14 599 550) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-018/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 30/08/2025 POUR ACQUISITION DE MEUBLES COMPLET DE CONSULTATION ORL AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO. PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4228 DU 16/09/2025 CONVOCATION CAM N°2025-012/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 22/09/2025 - Financement : budget CHR, EXERCICE 2025 Nombre de plis reçus : 01 pli - Date d'ouverture des plis : 25 septembre 2025						
Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
L'INGENIEUR SAS	30 950 000		-	-	Conforme	Classé 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	L'INGENIEUR SAS pour un montant de trente millions neuf cent cinquante mille (30 950 000) F CFA HTVA, le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.					

RESULTAT DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-019/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 10/09/2025 POUR ACQUISITION DE PRODUIT PHARMACEUTIQUES DE SPECIALITE POUR LE DEPOT VENTE AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO. PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4228 DU 16/09/2025 CONVOCATION CAM N°2025-012/MS/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 22/09/2025 Financement : budget CHR, EXERCICE 2025 Nombre de plis reçus : 01 pli. Date d'ouverture des plis : 25 septembre 2025						
Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
DPBF	Minimum : 15 992 772 Maximum : 19 993 780		Minimum : 15 992 772 Maximum : 19 993 780	-	Conforme	Classé 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	DPBF pour un montant minimum de quinze millions neuf cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante-douze (15 992 772) F CFA TTC et un montant maximum de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt (19 993 780) F CFA TTC. le délai d'exécution est de quatorze (14) jours par commande.					

REGION DE NAKAMBE					
DEMANDE DE PRIX N°2025-02/RNKB/DSR/PRCP du 25 juillet 2025 pour la Construction de trente (30) boutiques de rues au profit du Conseil Régional du Nakambé - Financement : Budget du Conseil Régional /FMDL, gestion 2025 ; Publication de l'avis : n°4209 du mercredi 20 août 2025 Convocation de la CAM n°2025-023/ RNKB/DSR/SG/PRCP du 26 août 2025 Date d'ouverture des plis et de délibération : 29 août 2025 ; Nombre de soumissionnaires : 06					
Lot 1 : Moyenne pondérée : 39 263 805 FCFA TTC Seuil minimum : 33 374 234 FCFA TTC Seuil maximum : 45 153 376 FCFA TTC Seuil de tolérance de 5% : 31 705 522 FCFA TTC					
Lot 2 : Moyenne pondérée : 19 200 614 FCFA TTC Seuil minimum : 16 320 522 FCFA TTC Seuil maximum : 22 080 706 FCFA TTC Seuil de tolérance de 5% : 15 504 496 FCFA TTC					
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Construction de vingt (20) boutiques de rues au profit du Conseil Régional du Nakambé					
Baraka Négoce	16 670 721	–	28 616 160	33 767 069	Pièces administratives non transmises à l'expiration du délai de soixante (72) heures accordées ; Correction due à une discordance entre le montant de la lettre de soumission et le montant du devis estimatif ; Taux de variation : + 71,66 % ; Ecartée
Compagnie de Construction Katien (CCK-BTP) Sarl	27 608 030	32 577 475	27 608 030	32 577 475	Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5% ; Conforme; 1 ^{er}
Bérénice Multi-Services (BMS) Sarl	–	32 826 892	27 819 400	32 826 892	Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5% Conforme ; 2 ^e
Entreprise de Construction Nasséré et Frères (ECNF)	–	42 128 006	35 701 700	42 128 006	Attestation de la DRTLs et de la CNSS-non transmises à l'expiration du délai de soixante (72) heures accordées ; Effectif des maçons et des briquetiers insuffisant : un maçon et deux briquetiers présentés alors que les Données Particulières de la Demande de Prix (DPDP) exigent deux maçons et quatre briquetiers ; Non Conforme
Société Yamma et Frères (SYF)	28 240 000	33 323 200	28 240 000	33 323 200	Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5% Conforme ; 3 ^e
Société Général de Bâtiment et des Travaux Publics (SOGEBAT-TP) Sarl	28 934 350	34 856 688	28 934 350	34 856 688	Conforme 4 ^e
Lot 2 : Construction de dix (10) boutiques de rues au profit du Conseil Régional du Nakambé					

Baraka Négocce	33 767 069	–	14 345 080	16 927 194	Pièces administratives non transmises à l'expiration du délai de soixante (72) heures ; Correction due à : -une discordance entre le montant de la lettre de soumission et le montant du devis estimatif ; -et une discordance entre les montants du bordereau des prix unitaires et ceux du devis en ce qui concerne les items 7.3 et 7.4 (2000 F au lieu de 1 500 F) ; Taux de variation : - 57,52 % ; Ecartée
Bérénice Multi-Services (BMS) Sarl	–	15 694 472	13 300 400	15 694 472	Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5% Conforme ; 1^{er}
Entreprise de Construction Nasséré et Frères (ECNF)	–	19 761 885	16 747 360	19 761 885	Attestations de la DRTL et de la CNSS non transmises à l'expiration du délai de soixante (72) heures accordées. Ecartée
Société Yamma et Frères (SYF)	13 643 000	16 098 740	13 643 000	16 098 740	Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5% ; Conforme ; 2^e
Société Général de Bâtiment et des Travaux Publics (SOGEBAT-TP) Sarl	14 610 660	17 240 579	14 610 660	17 240 579	Conforme ; 3^e
Attributaires	Lot 1 : Construction de vingt (20) boutiques de rues au profit du Conseil Régional du Nakambé : « Compagnie de Construction Katien (CCK-BTP) Sarl » pour un montant de Trente-deux millions cinq cent soixante-dix-sept mille quatre cent soixante-quinze (32 577 475) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. Lot 2 : Construction de dix (10) boutiques de rues au profit du Conseil Régional du Nakambé : « Bérénice Multi-Services (BMS) Sarl pour un montant de Quinze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent soixante-douze (15 694 472) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

Demande de prix n°2025-008/RCS/PBLG/CZBR du 30 mai 2025, publié dans la revue des marchés publics n°4213 du mardi 26 août 2025 pour la réalisation d'un périmètre maraîcher de 3ha (forage à exhaure solaire (5 m3/h minimum); château en polytank de 10 m3 sur un support métallique de 5 m de hauteur ; canalisation de refoulement et de distribution; bassins d'arrosage et clôture grillagée) à Gassougou et à Bangou au profit de la commune de Zabré. Date de convocation de la CCAM : 01 septembre 2025. Date de dépouillement : 04 septembre 2025
Date de délibération : 16 septembre 2025. Nombre de plis reçu : 07 ; Nombre de pli reçu hors délai : 00
Nombre de lot : 02
Lot 1 : 07 et lot 2 : 06

Financement : Projet de gestion durable des paysages communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), gestion 2025.

Soumissionnaires	Montant HT lu en FCFA	Montant TTC en FCFA lu	Montant HT corrigé en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : réalisation d'un périmètre maraîcher de 03 ha (forage à exhaure solaire) à Gassougou : (5m3/h minimum) château en polytank de 10m3 sur un support métallique de 5m de hauteur, canalisation de refoulement et distribution ; bassins d'arrosage et clôture grillagée.					
ZANBATIYA SERVICE	18 255 125		18 255 125		Offres conformes (3è)
EKR	20 000 000	23 600 000	20 000 000	23 600 000	Offres conformes (5è)
BMS Sarl		22 312 974		22 312 974	Offres conformes (4è)
NYI MULTI SERVICES		21 069 992		20 990 342	Offres conformes (1^{er}) Avec une variation de 79 650 F sur le montant initial due à une erreur de sommation des totaux.
BTP INTER	18 098 925		18 098 925		Offres conformes (2è)
ONYX	18 390 925		18 390 925		Offres non conformes Le Personnel et matériel sont déjà utilisés pour le lot 2, (donc absence de personnels et de matériels).
EEGF	16 958 900		16 958 900		Offres non conformes : Pièces administratives non fournies malgré le délai des 72 Heures accordées pour le complément suite à la lettre n°2025-136/RNKB/PBLG/CZBR du 04/09/2025 ; Absence d'attestation de disponibilité pour l'ensemble du personnel.
Lot 2 : réalisation d'un périmètre maraîcher de 03 ha (forage à exhaure solaire) à Bangou : (5m3/h minimum) château en polytank de 10m3 sur un support métallique de 5m de hauteur, canalisation de refoulement et distribution ; bassins d'arrosage et clôture grillagée.					
ZANBATIYA SERVICE	18 380 125		18 380 125		Offres conformes (3è)
EKR	19 000 000	22 420 000	19 000 000	22 420 000	Offres conformes (4è)
NYI MULTI SERVICES		21 069 992		21 069 992	Offres conformes (1^{er})
BTP INTER	18 290 925		18 290 925		Offres non conformes Le Personnel et matériel sont déjà utilisés pour le lot 1, (donc absence de personnels et de matériels) comme l'a demandé la DDP.
ONYX	18 140 925		18 140 925		Offres conformes (2è)
EEGF	17 058 900		17 058 900		Offres non conformes : Absence d'attestation de disponibilité pour l'ensemble du personnel ;

					Absence de pièces administratives malgré le délai des 72 Heures accordées pour le complément suite à la lettre d'invitation n°2025-136/RNKB/PBLG/CZBR du 04/09/2025.
Attributaires	Lot 1 : NYI Multi Service pour un montant de dix-sept millions sept cent quatre-vingt-dix mille cent vingt (17 790 120) francs CFA hors TVA et vingt millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent quarante-deux (20 990 342) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours Lot 2 : NYI Multi Service pour un montant de dix-sept millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent vingt-cinq (17 855 925) francs CFA hors TVA et vingt et un millions soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze (21 069 992) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

AMI N°2025-02/RNKB/PBLG/CBGD/PRCP du 23/07/2025 Résultats de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-02/RCES/PBLG/CBGD/PRCP du 23/07/2025 pour la constitution du répertoire de prestataires spécifiques de la commune de Béguédo ; Publication de l'avis : 18 août 2025 ; Convocation ; 19 août 2025 Date d'ouverture : 21 août 2025 ; Date de délibération : 21 août 2025 ; Nombre de plis reçus : 05 ; Nombre de lots : unique				
N°	SOUSSIONNAIRES	N°IFU	CONTACTS	OBSERVATIONS
1	ETTF	00185112 N	70585182	Non retenu (agrément technique en matière informatique fourni) ne répond pas au critère de sélection
2	ADERC	00004306 J	71993973	Retenu
3	Ibrahim Sanou	00240918 R	71816966	Retenu
4	Mafaati Bibiane Karama	00270782 T	76267518	Retenu
5	Jean Renaud Sanou	002646677 R	75111137	Retenu

REGION DU NAZINON						
Demande de prix N°2025-03/RCSD/PBZG/CSPN du 14/07/2025 pour les travaux de réalisation de six (06) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine et de réhabilitation de quatre (04) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Saponé , publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4216 du vendredi 29 août 2025.						
Date de dépouillement : 09 septembre 2025 ; Date de Délibération : 16 septembre 2025						
Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES/ FONDS MINIER, GESTION 2025						
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4216 du vendredi 29 août 2025.						

Lot 2 : réalisation de deux forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (un à Saponé marché et un à Bonogo) dans la commune de Saponé.					
---	--	--	--	--	--

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SOciété FAsO TUUm – neere (SOFATU) Sarl		9 392 800		9 392 800		Non Conforme, offre anormalement basse
SORAF SARL	8 400 000		8 400 000		2 ^{ème}	Conforme, offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
Rime International Sarl		9 640 600		9 640 600	1 ^{er}	Conforme, offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
EMERGENCE GENERALE DE NOUVELLE AFRIQUE – BTP « EGNAF-BTP »	8 420 000		8 420 000		3 ^{ème}	Conforme
Attributaire provisoire :		Rime International Sarl attributaire provisoire pour un montant de : neuf millions six cent quarante mille six cent (9 640 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				
Lot 2 : réalisation de deux forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (un à Saponé marché et un à Bonogo) dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SOciété FAsO TUUm – neere (SOFATU) Sarl		9 864 800		9 864 800	2 ^{ème}	Conforme, offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
SORAF SARL	8 350 000		8 350 000		1 ^{er}	Conforme offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
SOLAF SARL	8 990 000		8 990 000		5 ^{ème}	Conforme
Rime International Sarl		10 136 200		10 136 200	4 ^{ème}	Conforme
Minere Travaux et Prestations (MTP) SARL	8 030 000		8 030 000			Non Conforme, offre anormalement basse
EMERGENCE GENERALE DE NOUVELLE AFRIQUE – BTP « EGNAF-BTP »	8 120 000		8 420 000		3 ^{ème}	Conforme, offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
Attributaire provisoire :		SORAF SARL attributaire provisoire pour un montant de : huit millions trois cent cinquante mille (8 350 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Lot 3 : réalisation de deux forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (un à Watinoma de Bonogo et un à Somkiéta de Karkuidighin) dans la commune de Saponé.					
--	--	--	--	--	--

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		

Société Faso TUum – neere (SOFATU) Sarl		9 851 600		9 851 600	2 ^{ème}	Conforme, offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
SORAF SARL	8 500 000		8 500 000		3 ^{ème}	Conforme
SOLAF SARL	9 000 000		9 000 000		4 ^{ème}	Conforme
Rime International Sarl		9 086 000		9 086 000		Non Conforme, offre anormalement basse
Minere Travaux et Prestations (MTP) SARL	8 210 000		8 210 000		1 ^{er}	Conforme, offre anormalement basse mais dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil
Attributaire provisoire :		Minere Travaux et Prestations (MTP) SARL attributaire provisoire pour un montant de : huit millions deux cent dix mille (8 210 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				
Lot 4 : réhabilitation de quatre forages positifs (un à l'école primaire de Kougpeltenga, un à l'école de Ziou, un à l'école de Bissiga et un à Bonkoré) dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
Rime International Sarl		7 038 700		7 038 700	1 ^{er}	Conforme
Attributaire provisoire :		Rime International Sarl attributaire provisoire pour un montant de : sept millions trente-huit mille sept cent (7 038 700) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Demande de prix N°2025-06/RCSD/PBZG/CSPN du 23/07/2025 pour les travaux d'électricité au CSPS de Balonghin et acquisition et installation de lampadaire solaires dans la commune de Saponé, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4216 du vendredi 29 août 2025 ; Date de dépouillement : 09 septembre 2025 ; Date de Délibération : 16 septembre 2025 Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES, GESTION 2025 Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4216 du vendredi 29 août 2025.						
Lot unique : travaux d'électricité au CSPS de Balonghin et acquisition et installation de lampadaire solaires dans la commune de Saponé.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
Rime International Sarl		9 735 000				Non Conforme, absence d'agrément R2 ou C2
GENIE INDUSTRIEL DU FASO « G.I.F.A » SARL		11 185 714		11 185 714	1 ^{er}	Conforme
Attributaire provisoire :		GENIE INDUSTRIEL DU FASO « G.I.F.A » SARL attributaire provisoire pour un montant de : onze millions cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quatorze (11 185 714) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

PROVINCE DU ZOUNWEOGO					
HAUT-COMMISSARIAT DE MANGA					
Rectificatif du quotidien n°4225 du jeudi 11 septembre 2025 (Erreur sur la quantité de l'item 1 après une augmentation de la quantité 285 à 391 au lieu de 285 à 445)					
Demande de prix n° 2025-001/ MATM/R-NZN/P-ZNW/HC-M/SG/CPAM, du 27 aout 2025 relative à l'acquisition de matériels spécifiques pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de la DPEPPNF du ZOUNDWEOGO PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N° 4207 du lundi 18 Août 2025 DATE DE DEPOUILLEMENT ET DE DELIBERATION : 27/08/2025 NOMBRE DE PLIS REÇUS : 07 ; FINANCEMENT : Budget Etat, Exercice 2025					
SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU Francs CFA		MONTANT CORRIGE Francs CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Observations Budget prévisionnel : 27 198 076FCFA TTC 0,85M : 21 825 433 1,15M : 29 528 527 Marge de tolérance de 5% : 1 091 272 Nouvelle offre anormalement basse en application de la marge de tolérance de 5% : 20 734 161
PLANETE SERVICE	-	25 078 166	-	26 398 070	Conforme TVA= 3 354 570 au lieu de 3 357 570 Total TTC= 26 398 070 au lieu de 25 078 166
RACHI-SERVICE	21 300 450	-	-	-	Non conforme pour : Échantillons non fournis
EOGSF	-	22 255 472	-	-	Non Conforme, Absence de pièce administrative malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2025-002/MATM/RNZN/PZNW/HC-M/CPAM du 27/08/2025.
BO SERVICE	-	24 967 011	-	-	Conforme
KAMILA CLEAN EXPRESS	22 692 400	-	-	-	Non Conforme pour : Item 6 un compas pour tableau à craie en bois, avec ventouse, 40 cm à partir du porte craie au lieu d'un compas pour tableau à craie en plastique, avec ventouse, 40 cm à partir du porte craie
CGIB SERVICE	19 873 400	-	20 598 400	-	Conforme Item 1 quantité 285 au lieu 235 entraînant une variation + 1 319 904 HTVA
ECOROF	18 928 800	21 847 824	21 703 800	25 122 324	Conforme : Augmentation des quantités de l'item 1 : 285 à 391 ; l'item 3 : 1127 à 1167 ; l'item 9 : 48 à 144 et l'item

					10 : 48 à 107 soit une variation de 14,98% en hausse par rapport à l'enveloppe initiale du soumissionnaire
Attributaire	ECOROF pour un montant de vingt-cinq millions cent vingt-deux mille trois cent vingt-quatre (25 122 324) F CFA TTC, après une augmentation des quantités de l'item 1 : 285 à 391 ; l'item 3 : 1127 à 1167 ; l'item 9 : 48 à 144 et l'item 10 : 48 à 107 soit une variation de 14,98% en hausse par rapport à l'enveloppe initiale du soumissionnaire et avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

REGION DU NAZINON

Demande de PRIX N°2025-006/RNZN/PZNW/CGBG /M/prcp du 22 AOÛT 2025 POUR la réalisation de divers travaux et acquisitions au profit de la commune de Gon-Boussougou

FINANCEMENT : FMD+BC, GESTION 2025

- CONVOCATION DE LA CCAM : Lettres N°2025-142/RNZN/PZNW/CGBG/M/PRCP du 22 août 2025

- DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 22 septembre 2025

- NOMBRE DE PLIS RECUS : Lot 1 : deux (02), lot 2 : deux (02) et lot 3 : un (01)

- NOMBRE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00)

- DATE DE DELIBERATION : 22 septembre 2025

- PUBLICATION DE L'AVIS : N°4225 du jeudi 11 septembre 2025.

Lot 1 : Travaux de délimitation d'infrastructures à l'aide de balises au profit de la commune de Gon-Boussougou

P= 6 047 551 TTC

E= 5 472 468 TTC

M=0,6*6 047 551 +0,4*5 472 468 =5 817 518 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*5 817 518 =4 944 890 TTC, Tolérance de 5% : (4 697 646 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*5 817 518 =6 690 145 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
01	AGENCE IMMOBILIERE TAPSOBA ET FRERES	5 123 305	6 045 500	5 123 305	6 045 500	CONFORME	1 ^{er}
02	AGENCE D'INGENIERIE DU FASO	4 152 064	4 899 436	4 152 064	4 899 436	NON CONFORME : Offre financière tolérée à 5% de l'offre anormalement basse mais non conforme suite à l'infirmer des prix par le soumissionnaire en réponse à la lettre n°2025-145/RNZN/PZNW/CGBG /M/PRCP du 23 septembre 2025 relative à la confirmation ou infirmer des prix	Non classée

ATTRIBUTAIRE : AGENCE IMMOBILIERE TAPSOBA ET FRERES pour un montant total de cinq millions cent vingt-trois mille trois cent cinq (5 123 305) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot 2 : Réalisation de pavés au profit de la Mairie de Gon-Boussougou

P= 3 000 000 TTC

E= 2 465 758 TTC

M=0,6*3 000 000 +0,4*2 465 758 =2 786 303 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*2 786 303 =2 368 358 TTC, Tolérance de 5% : (2 249 940 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*2 786 303 =3 204 248 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
01	AGENCE D'INGENIERIE DU FASO	2 063 000	2 434 340	2 063 000	2 434 340	CONFORME	1 ^{er}
02	ENTREPRISE DNI GNIE TRAVAUX ET PRESTATION	2 116 250	2 497 175	2 116 250	2 497 175	CONFORME	2 ^e

ATTRIBUTAIRE : AGENCE D'INGENIERIE DU FASO pour un montant total de deux millions soixante-trois mille (2 063 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

Lot 3 : Acquisition et installation de lampadaires solaires au profit de la commune de Gon-Boussougou

P= 4 000 000 TTC

E= 3 860 960 TTC

M=0,6*4 000 000 +0,4*3 860 960 =3 944 384 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*3 944 384 =3 352 726 TTC, Tolérance de 5% : (3 185 090 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*3 944 384 =4 536 042 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
01	ENTREPRISE GOLDEN TRAVAUX ET SERVICES SARL	3 272 000	3 860 960	3 272 000	3 860 960	CONFORME	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE GOLDEN TRAVAUX ET SERVICES SARL pour un montant total de trois millions deux cent soixante-douze mille (3 272 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.

REGION DE OUBRI

DEMANDE DE PRIX N°2025-002/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 08 août 2025 pour la réalisation de diverses infrastructures sanitaires et scolaires au profit de la commune de Zorgho : quatre (04) lots.

- FINANCEMENT : Budget Communal/FMD/FONDS PREGOLS, GESTION 2025

CONVOCATION DE LA CCAM : Lettres N° 2025-018/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 08 septembre 2025

DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 10 septembre 2025 - NOMBRE DE PLIS RECUS : treize (13) plis

NOMBRE DE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00) - DATE DE DELIBERATION : 16 septembre 2025

PUBLICATION DE L'AVIS : N°4217 du 1^{er} septembre 2025.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Travaux de construction du dispensaire du CSPS du secteur 6 au profit de la commune de Zorgho.							
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX (SIGT)	-	26 752 640	-	-	Non conforme : -Manque de l'attestation de travail du chef de chantier SORE Wendkiéta Yussef Ben Saïd	Non classé
2	LAWATELI	23 140 813		23 053 813		Conforme : Dispensaire : -Total V. Erreur de sommation : lire 3 303 300 au lieu 3 219 300 sur le devis - Total VI. Erreur de sommation : lire 829 000 au lieu 793 000 sur le devis - Total X. Erreur de sommation : lire 20 000 au lieu 200 000 sur le devis Incinerateur : Total II. Erreur de sommation : lire 330 500 au lieu 357 500 sur le devis	3 ^{ème}
3	ECBL	-	22 436 232	-	22 554 232	Conforme : *Latrine. V.1 : omission de la rubrique d'où l'affectation du montant le plus élevé proposé par les autres entreprises : 100 000 * Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 24 594 133 et n'est pas dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 23 364 426	Non classé
4	EYF	20 196 782		-	-	NON CONFORME : * Discordance entre la liste du personnel et les diplômes fournis : -DOULKOM Wend Ngûdi François D'Assise, chef d'équipe sur la liste n'a ni diplôme, ni curriculum vitae, ni attestation de disponibilité -ILBOUDO Clarisse, chef d'équipe, n'est pas sur la liste du personnel *Discordance entre le numéro d'immatriculation du véhicule de liaison sur la liste du matériel (7177 D8 03) et la carte grise (7177 D5 03)	Non classé
5	GCS	-	23 725 584	-	23 725 513	Conforme : *Latrine. III. 3.1 Erreur de quantité : lire 21,87 sur le DAO au lieu de 21,88 sur le devis *Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 24 594 133 . Toutefois elle est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 23 364 426	1 ^{er}
6	SBUCO BTP		27 000 220		27 000 220	Conforme	2 ^{ème}
7	GNOC BTP		22 517 761		22 573 478	Conforme : * Dispensaire. -II.2.1 Erreur de quantité, lire 2,29 au lieu de 2,9 sur le devis. -II.2.3 Erreur de quantité, lire 23,91 au lieu de 23,58 sur le devis. -IX.9.5, Erreur de quantité, lire 72,08 au lieu de 72,02 sur le devis. * Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 24 594 133 et qui n'est pas dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 23 364 426	Non classé
8	ASERFO		28 616 552	-	-	NON CONFORME * la non signature des attestations du personnel suivant : -OUEDRAOGO Ibraïma, chef de chantier ; -NANA D. Inonsa, électricien -SANOU S. W. Benjamin, électricien -OUEDRAOGO Adama, ferrailleur. En plus, la facture du lot de petit matériel n'est pas au nom de l'entreprise et il manque d'attestation de mise à disposition.	Non classé
Lot 2 : Travaux de construction de la maternité du CSPS du secteur 6 au profit de la commune de Zorgho							
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX (SIGT)	-	28 157 688	-	-	NON CONFORME : -l'attestation de disponibilité de SAWADOGO Wen-Denda est non signée	Non classé

2	ECBL	-	23 609 294	-	-	NON CONFORME : -Non-respect du formulaire de la liste du personnel précisant le numéro d'ordre, le nom et prénom (s), la fonction occupée, les années d'expérience totales et dans la firme, la qualification/formation ou spécialité reconnue	Non classé
3	EYF	21 573 733	-	-	-	NON CONFORME : * discordance entre la liste du personnel et les diplômes fournis : -DOULKOM Wend Ngûdi François D'Assise, chef d'équipe sur la liste n'a ni diplôme, ni curriculum vitae, ni attestation de disponibilité -ILBOUDO Clarisse, chef d'équipe, n'est pas sur la liste du personnel *Discordance entre le numéro d'immatriculation du véhicule de liaison sur la liste du matériel (7177 D8 03) et la carte grise (7177 D5 03)	Non classé
4	GCS		26 334 798	-	26 334 798	Conforme	2 ^{ème}
5	EKMF	21 975 403	-			NON CONFORME : -l'attestation de travail de OUEDRAOGO Wendpouiré Apollinaire, chef de chantier est non signée	
6	GNOC BTP	-	23 774 252	-	25 091 734	Conforme : *Maternité. -II.2.2 Erreur de quantité, lire 10,42 au lieu de 10,4 sur le devis. -V.5.9 Erreur de quantité, lire 27,30 au lieu de 27,03 sur le devis. Latrine -V.5.2 Lire quatre-vingt mille en lettres au lieu de 8000 en chiffres. * Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 24 968 771. Toutefois elle est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 23 720 332	1 ^{er}
7	ASERFO		29 600 188	-	-	NON CONFORME : --Non-respect du formulaire de la liste du personnel précisant le numéro d'ordre, le nom et prénom (s), la fonction occupée, les années d'expérience totales et dans la firme, la qualification/formation ou spécialité reconnue	Non classé
Lot 3 : Travaux de construction de la maternité de Tintogo au profit de la commune de Zorgho							
1	SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX (SIGT)	-	27 986 562	-	-	NON CONFORME : -l'attestation de disponibilité de SAWADOGO Wen-Denda est non signée	Non classé
2	AGIT	19 200 290	-	19 200 290	-	Conforme mais offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 24 177 569 et qui n'est pas dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 22 968 690	Non classé
3	EYF	21 000 923	-	-	-	NON CONFORME : * Discordance entre la liste du personnel et les diplômes fournis : -DOULKOM Wend Ngûdi François D'Assise, chef d'équipe sur la liste n'a ni diplôme, ni curriculum vitae, ni attestation de disponibilité -ILBOUDO Clarisse, chef d'équipe, n'est pas sur la liste du personnel *Discordance entre le numéro d'immatriculation du véhicule de liaison sur la liste du matériel (7177 D8 03) et la carte grise (7177 D5 03)	Non classé
4	GCS	-	26 216 798		26 216 798	Conforme	2 ^{ème}
5	EGAAF	23 024 640	-	23 024 640	-	Non Conforme : Non fourniture des pièces administratives dans le délai de soixante-douze (72) heures	Non classé
6	S. BIKIENGA BTP	-	24 799 741	-	24 905 941	Conforme : --Latrine. V.5.1. Omission de la rubrique d'où l'affectation du montant le plus élevé proposé par les autres entreprises : 90 000	1 ^{er}
7	GNOC BTP		22 790 026	-	22 787 666	Conforme : *Maternité.	

		-				-VIII.8.3, Erreur de quantité, lire 26,02 au lieu de 27,02 sur le devis. *Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 24 177 569 et n'est pas dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 22 968 690	Non classé
8	ASERFO		29 327 160	-	29 327 160	CONFORME	3ème
Lot 4 : Travaux de construction de trois (03) salles de classes pour la normalisation de l'école de TOURGOUMTENGHA au profit de la commune de Zorgho.							
1	FASO NERE	-	20 196 776	-	20 196 776	NON CONFORME : Non fourniture de l'attestation de situation fiscale dans le délai de soixante-douze (72) heures	Non classé
2	ECBL	-	17 605 912	-	17 605 912	Conforme : Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 18 461 962 . Toutefois elle est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 17 538 864	1 ^{er}
3	AGIT	14 965 767	-	16 697 127	-	Conforme Erreur de sommation : le sous-total VII n'a pas été pris en compte	3ème
4	EKMF	16 248 492	-	-	-	NON CONFORME : -l'attestation de travail de OUEDRAOGO Wendpouiré Apollinaire, chef de chantier est non signée	Non classé
5	S. BIKIENGA BTP	-	18 532 803	-		Conforme	4ème
6	GNOC BTP	-	17 637 330	-	17 336 336	Conforme Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0.85M) qui est de 18 461 962 et n'est pas dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 17 538 864	2ème
7	ASERFO	-	-	-	-	Non conforme car manque d'offre financière : Offre financière appartenant à une autre entreprise SOPOLYB, non destinée à la Mairie de Zorgho et ne portant pas sur le présent marché	Non classé

ATTRIBUTAIRES :

Lot1 : l'entreprise GCS est attributaire du marché pour un montant total de vingt-trois millions sept cent vingt-cinq mille cinq cent treize (23 725 513) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot2 : l'entreprise GNOC BTP est attributaire du marché pour un montant total de vingt-trois millions sept cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante-deux (23 774 252) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot3 : l'entreprise S. BIKIENGA BTP est attributaire du marché pour un montant total de vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-un (24 799 741) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot4 : l'entreprise ECBL est attributaire du marché pour un montant total de dix-sept millions six cent cinq mille neuf cent douze (17 605 912) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

COMMUNE DE ZINIARE

SYNTHÈSE des résultats de la DEMANDE DE PRIX N°2025-004/CZNR/M/CAB/SCP DU 02 juin 2025 relative aux travaux de réalisation d'une AEPS dans la cour de la mairie de Ziniaré ; **Financement :** Budget communal, Gestion 2025 ;

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4200 du jeudi 07 août 2025 ;

Convocation : N°2025-006/CZNR/M/CAB/SCP du 12 août 2025 ; **Date du dépouillement :** Lundi 18 août 2025 ;

Nombre de lots : un (01) ; **Nombre de plis reçus :** deux (02)

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : REALISATION D'UNE AEPS DANS LA COUR DE LA MAIRIE DE ZINIARE						
AFRICA BUILDER AND TRADING	-	18 390 300	-	-	2ème	Conforme
SEB-SAS	-	16 646 850	-	-	1er	Conforme
Attributaire	SEB-SAS pour un montant de seize millions six cent quarante-six mille huit cent cinquante (16 646 850) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

SYNTHÈSE des résultats de la DEMANDE DE PRIX N°2025-005/CZNR/M/CAB/SCP DU 02 juin 2025 relative aux travaux de construction d'un mur de clôture du centre d'Education et d'Eveil Préscolaire (CEEP) de Ziniaré.

Financement : Budget communal, Gestion 2025, Fonds minier ;

Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4201 du vendredi 08 août 2025 ;

Convocation : N° 2025-007/CZNR/M/CAB/SCP du 12 août 2025 ;

Date du dépouillement : vendredi 18 août 2025 ; **Nombre de lots :** un (01) ; **Nombre de plis reçus :** trois (03)

Date du dépôt des offres : Vendredi 15 août 2020, Nombre de lots : six (6), Nombre des plis reçus : trois (3)						
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DU CENTRE D'EDUCATION ET D'EVEIL PRESCHOAIRE (CEEP) DE ZINIARE						

BELKO MULTI SERVICE	24 087 325		-	-	2ème	Conforme
EOIF	24 603 615		-	-	3ème	Conforme
ACIFEB SARL		27 820 005,68	-	27 820 006	1er	Conforme Correction due à l'arrondissement du montant après la virgule
Attributaire	ACIFEB SARL pour un montant de vingt-sept millions huit cent vingt mille six (27 820 006) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

COMMUNE DE GOROM-GOROM

Rectificatif du quotidien N° 4232 du lundi 22 septembre 2025, page 31, portant sur le montant en lettre du lot 1 au lieu de trente-six millions quatre cent soixante-sept mille cinq cent soixante (57 628 853) francs CFA HTVA soit quarante-trois millions trente un mille sept cent vingt un (68 002 046) francs CFA TTC lire cinquante-sept millions six cent vingt-huit mille huit cent cinquante-trois (57 628 853) francs CFA HTVA soit soixante-huit millions deux mille quarante-six (68 002 046) francs CFA TTC.

Numéro de l'avis de demande de prix : DPX N°2025-004/COM-GG/M/SG/PRCP DU 28 AOUT 2025.
 Objet de l'avis : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOUTIQUES DE RUE DANS LA COMMUNE DE GOROM-GOROM
 Reference revue des marchés publics : N°4217 du lundi 1^{er} Septembre 2025
 Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 10/09/2025
 Nombre de plis reçus : trois (03) pour le lot 1 et trois (03) pour le lot 2
 Financement : Fonds Minier de Développement Local (FMDL) - Gestion 2025
 Référence de la lettre d'invitation : 2025-009/COM-GG/M/SG/DCP/CCAM du 03 Septembre 2025

Lot 01 : Travaux de construction de trente (30) boutiques de rue dans la ville de Gorom-Gorom

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1.	ETABLISSEMENT MAIGA SADOU ET FRERES	-	71 842 946	60 883 853	71 842 946	Conforme	3ème
2.	SAHEL BATIEMENT ET TRAVAUX PUBLICS	-	68 002 046	57 628 853	68 002 046	Conforme	1 ^{er}
3.	ENTREPRISE DIEHANGOU	-	68 264 103	57 850 935	68 264 103	Conforme	2ème

Attributaire : SAHEL BATIEMENT ET TRAVAUX PUBLICS pour un montant de cinquante sept millions six cent vingt-huit mille huit cent cinquante-trois (57 628 853) francs CFA HTVA soit soixante-huit millions deux mille quarante-six (68 002 046) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.

Lot 02 : Travaux de réalisation de vingt-quatre (24) boutiques de rue dans le village d'Essakane site

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1.	ENTREPRISE DIEHANGOU	-	54 611 282	46 280 747	54 611 282	Conforme	1 ^{er}
2.	DOUSSOURA	-	56 569 799	47 940 508	56 569 799	Conforme	2ème
3.	FIMBA CONSULT	-	45 108 428	38 227 481	45 108 428	Non Conforme Offre financière anormalement bas	Non classé

Attributaire : ENTREPRISE DIEHANGOU pour un montant de quarante-six millions deux cent quatre-vingt mille sept cent quarante-sept (46 280 747) francs CFA HTVA soit cinquante-quatre millions six cent onze mille deux cent quatre-vingt-deux (54 611 282) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.

Rectificatif du quotidien N° 4232 du lundi 22 septembre 2025, page 32, portant sur le montant en lettre du lot 3 au lieu de quatre millions neuf cent mille (67 633 901) francs CFA HTVA soit soixante-dix-neuf millions huit cent huit mille trois (79 808 003) Francs CFA TTC lire soixante-sept millions six cent trente-trois mille neuf cent un (67 633 901) francs CFA HTVA soit soixante-dix-neuf millions huit cent huit mille trois (79 808 003) Francs CFA TTC

Numéro avis de demande de prix : DPX N°2025-009/COM-GG/M/SG/PRCP DU 28 AOUT 2025.
 Objet de l'avis : TRAVAUX DE REALISATION DE DIVERS TRAVAUX DANS LA COMMUNE DDE GOROM-GOROM
 Reference revue des marchés publics : N°4217 du lundi 1^{er} Septembre 2025
 Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 10/09/2025

Nombre de plis reçus :
 - Un (01) pour le lot 1 ;
 - Un (01) pour le lot 2 ;
 - Un (01) pour le lot 3 ;
 - Un (01) pour le lot 4.

Financement : Fonds Minier de Développement Local (FMDL), PREGOLS et budget communal - Gestion 2025
 Référence de la lettre d'invitation : 2025-009/COM-GG/M/SG/DCP/CCAM du 03 Septembre 2025

Lot 01 : Fourniture, installation et mise en service de lampadaires solaires au marché du secteur 1 de la ville de Gorom Gorom

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1.	KOSIEG CORPORATION LIMITED	4 900 000	-	4 900 000	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire : KOSIEG CORPORATION LIMITED pour un montant de quatre millions neuf cent mille (4 900 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.

Lot 02 : Fourniture, installation et mise en service de lampadaires solaires au marché central de la ville de Gorom-Gorom

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1.	KOSIEG CORPORATION LIMITED	9 875 000	-	9 875 000	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire : KOSIEG CORPORATION LIMITED pour un montant de neuf millions huit cent soixante-quinze mille (9 875 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.							
Lot 03 : Travaux de construction d'un mur de clôture du CSPS d de Kel-Eguief							
N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1.	COMMERCE GENERAL SINGA (CGS)	67 633 901	79 808 003	67 633 901	79 808 003	Conforme	1 ^{er}
Attributaire : COMMERCE GENERAL SINGA (CGS) pour un montant de soixante-sept millions six cent trente-trois mille neuf cent un (67 633 901) francs CFA HTVA soit soixante-dix-neuf millions huit cent huit mille trois (79 808 003) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.							
Lot 04 : Fourniture, installation et mise en service de systèmes d'alimentation par énergie solaire du CSPS de Korizena							
N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1.	KOSIEG CORPORATION LIMITED	7 940 000	-	7 940 000	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire : KOSIEG CORPORATION LIMITED pour un montant de sept millions neuf cent quarante mille (7 940 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.							

REGION DES TANNOUNYAN

COMMUNE DE OUO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-002/RCAS/ PCMO/ COUO/M/SG/PRM du 14 juillet 2025 pour la constitution d'une liste additive de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Ouou au cours de l'année 2025

Revue des marchés publics : N°4196 du vendredi 1^{er} août 2025

Date d'ouverture des plis : 7 août 2025 ; Nombre de plis reçus : 31

Financement : BUDGET COMMUNAL, Gestion 2025

N°	Identification du soumissionnaire	N°IFU	N°RCCM	Contact téléphonique	Observations	Proposition du comité
I) EQUIPEMENTS						
1- Matériel et mobilier de bureau						
1	ENTREPRISE OUATTARA BADAYE	00067265M	BF-BFR-2015-A-098	78 12 07 93	Néant	Retenue
2	WARAWARA SARL	00078960E	BF-BFR-2021-M-276	71 32 15 26	Néant	Retenue
3	ENTREPRISE OUATTKO	00101060C	BF-BFR-01-2023-A10-00495	71321551	Néant	Retenue
4	SAFI-YA INDUSTRIE	00201422S	BF-BFR-01-2023-A10-00268	72590554	Néant	Retenue
5	SOCIETE SANLE ET FILS SARL	00152513A	BF-BBD-2021-B0211	65311335	Néant	Retenue
6	Tri-M/Distribution	00108718B	BF-BFR-2018-A-158	70931322	Néant	Retenue
7	PLANETE MULTI-SERVICES	00226100G	BF-BFR-01-2024-A10-00070	70260548	Néant	Retenue
8	SAGESSE DISTRIBUTION	00149032W	BF-OUA-2020-A-11906	76460129	Néant	Retenue
9	CISSE EMERGENCE	00085991X	BF-DDG-2017-A-019	70406738	Néant	Retenue
10	ENTREPRISE BAILOU & COMPAGNIE	00156470E	BF-DDG-2021-A-109	73169297	Néant	Retenue
11	BURKINA METAL	00036959C	BF-DDG-2018-M-114	20521068	Néant	Retenue
12	ENTREPRISE OUOH-NOUN MAMANINEY	00144564V	BF-DDG-2020-A-77	56411406	Néant	Retenue
13	E,D,D,F (Etablissement DIARRA DAO & Fils)	00117567L	BF-BBD-2019-A-0293	70563283	Néant	Retenue
14	ENTREPRISE KONATE ADAMA (E,K,A)	00152524S	BF-NNA-2021-C-0004	70149045	Néant	Retenue
15	OUIS-INFORMATIQUE	00152732D	BF-DDG-2021-A-030	70815819	Néant	Retenue
16	ETABLISSEMENT ZOU AMINATA	00270233P	BF-DDG-01-2025-A10-00120	56000886	Néant	Retenue
17	KAK OFFICE (KONATE Abdoukrarim Office)	00046317K	BF-DDG-2013-A-024	72098921	Néant	Retenue
18	ENTREPRISE GERCA	00237452A	BF-DDG-01-2024-A11-00189	73998526	Néant	Retenue
19	INOVE SERVICE	00092186H	BF-DDG-2017-A-121	78556723	Néant	Retenue
20	ETABLISSEMENT KOUNDABA BOUKARY (E,K,B)	00073562N	BF-DDG-2016-A-058	70444119	Néant	Retenue
21	NAD SERVICE	00099236L	BF-OUA-2017-A-9545	70461533	Néant	Retenue
22	DIATA HOLDING SARL	00196130V	BF-OUA-01-2023-B12-0164	77766149	Néant	Retenue
23	ENTREPRISE-TAGARA-PRODUCTION	00070937J	BF-DDG-2016-A-010	76658276	Néant	Retenue
24	ENTREPRISE-ZENI-BATI	00117495S	BF-DDG-2019-A-039	76240796	Néant	Retenue
25	Société Pogbi du Bâtiment et de la Métallurgie (SOPOBAM SARL)	00164619N	BF-DDG-01-2023-M13-00377	76166208	Néant	Retenue
26	ETABLISSEMENT OUEDRAOGO P, ANDRE ET FILS (E,O,P,A,F)	00053576V	BF-DDG-2014-A-016	70153781	Néant	Retenue
27	ETABLISSEMENT MIITO NOOMA & FRERES (Ets M,N,F)	00273505D	BF-KDG-01-2025-A10-00268	57707053	Néant	Retenue
2- Matériels et mobilier de logement						
1	ENTREPRISE OUATTARA BADAYE	00067265M	BF-BFR-2015-A-098	78 12 07 93	Néant	Retenue
2	WARAWARA SARL	00078960E	BF-BFR-2021-M-276	71 32 15 26	Néant	Retenue
3	ENTREPRISE OUATTKO	00101060C	BF-BFR-01-2023-A10-00495	71321551	Néant	Retenue

4	SAFI-YA INDUSTRIE	00201422S	BF-BFR-01-2023-A10-00268	72590554	Néant	Retenue
5	SOCIETE SANLE ET FILS SARL	00152513A	BF-BBD-2021-B0211	65311335	Néant	Retenue
6	Tri-M/Distribution	00108718B	BF-BFR-2018-A-158	70931322	Néant	Retenue
7	PLANETE MULTI-SERVICES	00226100G	BF-BFR-01-2024-A10-00070	70260548	Néant	Retenue
8	SAGESSE DISTRIBUTION	00149032W	BF-OUA-2020-A-11906	76460129	Néant	Retenue
9	CISSE EMERGENCE	00085991X	BF-DDG-2017-A-019	70406738	Néant	Retenue
10	ENTREPRISE BAILOU & COMPAGNIE	00156470E	BF-DDG-2021-A-109	73169297	Néant	Retenue
11	BURKINA METAL	00036959C	BF-DDG-2018-M-114	20521068	Néant	Retenue
12	ENTREPRISE OUOH-NOUN MAMANINEY	00144564V	BF-DDG-2020-A-77	56411406	Néant	Retenue
13	E,D,D,F (Etablissement DIARRA DAO & Fils)	00117567L	BF-BBD-2019-A-0293	70563283	Néant	Retenue
14	ENTREPRISE KONATE ADAMA (E,K,A)	00152524S	BF-NNA-2021-C-0004	70149045	Néant	Retenue
15	OUIS-INFORMATIQUE	00152732D	BF-DDG-2021-A-030	70815819	Néant	Retenue
16	ETABLISSEMENT ZOU AMINATA	00270233P	BF-DDG-01-2025-A10-00120	56000886	Néant	Retenue
17	KAK OFFICE (KONATE Abdoukrarim Office)	00046317K	BF-DDG-2013-A-024	72098921	Néant	Retenue
18	ENTREPRISE GERCA	00237452A	BF-DDG-01-2024-A11-00189	73998526	Néant	Retenue
19	INOVE SERVICE	00092186H	BF-DDG-2017-A-121	78556723	Néant	Retenue
20	ETABLISSEMENT KOUNDABA BOUKARY (E,K,B)	00073562N	BF-DDG-2016-A-058	70444119	Néant	Retenue
21	NAD SERVICE	00099236L	BF-OUA-2017-A-9545	70461533	Néant	Retenue
22	DIATA HOLDING SARL	00196130V	BF-OUA-01-2023-B12-0164	77766149	Néant	Retenue
23	ENTREPRISE-TAGARA-PRODUCTION	00070937J	BF-DDG-2016-A-010	76658276	Néant	Retenue
24	ENTREPRISE-ZENI-BATI	00117495S	BF-DDG-2019-A-039	76240796	Néant	Retenue
25	Société Pogbi du Bâtiment et de la Métallurgie (SOPOBAM SARL)	00164619N	BF-DDG-01-2023-M13-00377	76166208	Néant	Retenue
26	ETABLISSEMENT OUEDRAOGO P, ANDRE ET FILS (E,O,P,A,F)	00053576V	BF-DDG-2014-A-016	70153781	Néant	Retenue
27	ETABLISSEMENT MIITO NOOMA & FRERES (Ets M,N,F)	00273505D	BF-KDG-01-2025-A10-00268	57707053	Néant	Retenue
3- Matériel et outillage médical						
1	Tri-M/Distribution	00108718B	BF-BFR-2018-A-158	70931322	Absence d'agrément technique	Non retenue
2	PLANETE MULTI-SERVICES	00226100G	BF-BFR-01-2024-A10-00070	70260548	Absence d'agrément technique	Non retenue
3	SAGESSE DISTRIBUTION	00149032W	BF-OUA-2020-A-11906	76460129	Absence d'agrément technique	Non retenue
4	NAD SERVICE	00099236L	BF-OUA-2017-A-9545	70461533	Absence d'agrément technique	Non retenue
II) PRESTATIONS INTELLECTUELLES						
1- Recherche et développement						
1	I,G,S, AFRICA SARL	00117596B	BF-BBD-2019-B-0300	57615757	Néant	Retenue
III) TRAVAUX						
1- Forages						
1	ENTREPRISE OUATTARA BADAYE	00067265M	BF-BFR-2015-A-098	78 12 07 93	Agrément technique non conforme	Non retenue
2	WARAWARA SARL	00078960E	BF-BFR-2021-M-276	71 32 15 26	Agrément technique non conforme	Non retenue
3	ENTREPRISE OUATTKO	00101060C	BF-BFR-01-2023-A10-00495	71321551	Agrément technique non conforme	Non retenue
4	SAFI-YA INDUSTRIE	00201422S	BF-BFR-01-2023-A10-00268	72590554	Agrément technique non conforme	Non retenue
5	SOCIETE SANLE ET FILS SARL	00152513A	BF-BBD-2021-B0211	65 31 13 35	Agrément technique non conforme	Non retenue
6	SO,GE,DIS BTP SARL	00053073D	BF-BFR-2014-B-022	20910014	Néant	Retenue
7	ECB SERVICES	00073202R	BF-BFR-2018-M-174	71 41 69 18	Néant	Retenue
8	Ets TOURE Manansa et Fils (ETOMAF)	00152928E	BF-BFR-2021-A-057	61622952	Absence d'agrément technique	Non retenue
9	DIATA HOLDING SARL	00196130V	BF-OUA-01-2023-B12-0164	77766149	Néant	Retenue
10	ENTREPRISE-TAGARA-PRODUCTION	00070937J	BF-DDG-2016-A-010	76658276	Néant	Retenue
11	ENTREPRISE-ZENI-BATI	00117495S	BF-DDG-2019-A-039	76240796	Agrément technique non conforme	Non retenue
12	ELFIE BUSINESS CENTER	00131103T	BF-BBD-2020-A-0046	70871222	Néant	Retenue
13	ALPHA VISION	00148035Y	BF-DDG-2020-A-113	70178545	Absence d'agrément technique	Non retenue
14	Doguia Medical Corporation	00131375Z	BF-BBD-2020-A-0057	73168715	Absence d'agrément technique	Non retenue
15	NEWS EXPERTISE AFRICAN BULDING SARL (NEAB SARL)	00203280P	BF-DDG-2023-B13-00134	70788855	Absence d'agrément technique	Non retenue
16	COMMERCE WENPOUIRE KPJP	00118844T	BF-KDG-2021-M-492	76559707	Néant	Retenue
17	ENTREPRISE ESPACE DU GOLF	00092896Z	BF-KDG-2021-M-436	78517835	Néant	Retenue
18	Soutong-Nooma-Multi Service	00087974Z	BF-KDG-2021-M-233	79475981	Néant	Retenue
19	NAZI SERVICES	00074196C	BF-DDG-2016-A-066	61868479	Néant	Retenue
20	E,CO,SI,F (Ets COULIBALY Siméon et Frères)	00174520F	BF-DDG-2019-A-164	70269566	Néant	Retenue

21	E,H,D,F (Ets HOUEDRAOGO Drissa et Frères) SARL	00119286S	BF-DDG-2019-B-024	70280654	Néant	Retenue
IV) AUTRES INFRASTRUCTURES						
1- Acquisition et installation de lampadaires solaires						
1	ENTREPRISE OUATTARA BADAYE	00067265M	BF-BFR-2015-A-098	78 12 07 93	Néant	Retenue
2	WARAWARA SARL	00078960E	BF-BFR-2021-M-276	71 32 15 26	Néant	Retenue
3	ENTREPRISE OUATTKO	00101060C	BF-BFR-01-2023-A10-00495	71321551	Néant	Retenue
4	SAFI-YA INDUSTRIE	00201422S	BF-BFR-01-2023-A10-00268	72590554	Néant	Retenue
5	SOCIETE SANLE ET FILS SARL	00152513A	BF-BBD-2021-B0211	65311335	Néant	Retenue
6	Tri-M/Distribution	00108718B	BF-BFR-2018-A-158	70931322	Néant	Retenue
7	PLANETE MULTI-SERVICES	00226100G	BF-BFR-01-2024-A10-00070	70260548	Néant	Retenue
8	SAGESSE DISTRIBUTION	00149032W	BF-OUA-2020-A-11906	76460129	Néant	Retenue
9	CISSE EMERGENCE	00085991X	BF-DDG-2017-A-019	70406738	Néant	Retenue
10	ENTREPRISE BAILOU & COMPAGNIE	00156470E	BF-DDG-2021-A-109	73169297	Néant	Retenue
11	BURKINA METAL	00036959C	BF-DDG-2018-M-114	20521068	Néant	Retenue
12	ENTREPRISE OUOH-NOUN MAMANINEY	00144564V	BF-DDG-2020-A-77	56411406	Néant	Retenue
13	E,D,D,F (Etablissement DIARRA DAO & Fils)	00117567L	BF-BBD-2019-A-0293	70563283	Néant	Retenue
14	ENTREPRISE KONATE ADAMA (E,K,A)	00152524S	BF-NNA-2021-C-0004	70149045	Néant	Retenue
15	OUIS-INFORMATIQUE	00152732D	BF-DDG-2021-A-030	70815819	Néant	Retenue
16	ETABLISSEMENT ZOU AMINATA	00270233P	BF-DDG-01-2025-A10-00120	56000886	Néant	Retenue
17	KAK OFFICE (KONATE Abdoukrarim Office)	00046317K	BF-DDG-2013-A-024	72098921	Néant	Retenue
18	ENTREPRISE GERCA	00237452A	BF-DDG-01-2024-A11-00189	73998526	Néant	Retenue
19	INOVE SERVICE	00092186H	BF-DDG-2017-A-121	78556723	Néant	Retenue
20	ETABLISSEMENT KOUNDABA BOUKARY (E,K,B)	00073562N	BF-DDG-2016-A-058	70444119	Néant	Retenue
21	A-TRAVO	00139461D	BF-DDG-2020-A-102	77364989	Néant	Retenue
22	E,T,C,	00083449J	BF-DDG-2016-A-216	20521412	Néant	Retenue
23	E,D,Y,F,	00038284B	BF-DDG-2013-M-012	70191181	Néant	Retenue
24	NAD SERVICE	00099236L	BF-OUA-2017-A-9545	70461533	Néant	Retenue
25	ENERTEL TRADING	00002372T	BF-OUA-2014-M-1484	76657169	Néant	Retenue
26	ELFIE BUSINESS CENTER	00131103T	BF-BBD-2020-A-0046	70871222	Néant	Retenue
27	ALPHA VISION	00148035Y	BF-DDG-2020-A-113	70178545	Néant	Retenue
28	Doguia Medical Corporation	00131375Z	BF-BBD-2020-A-0057	73168715	Néant	Retenue
29	NAZINIGUIBO SERVICE	00222801A	BF-OUA-01-2024-A10-00952	70092461	Néant	Retenue
30	AFRIQUE ENERGIE SOLUTION S.H	00204803S	BF-OHG-2023-A-171	58323034	Néant	Retenue
31	NEWS EXPERTISE AFRICAN BUILDING SARL (NEAB SARL)	00203280P	BF-DDG-2023-B13-00134	70788855	Néant	Retenue
32	AGENCE GENERAL SERVICE & INTERMEDIATION	00089090S	BF-KDG-2017-A-111	78480819	Néant	Retenue
33	Géniale Grande Entreprise SARL	00228606V	BF-KDG-01-2024-M-00479	70899873	Néant	Retenue
34	ETABLISSEMENT MIITO NOOMA & FRERES (Ets M,N,F)	00273505D	BF-KDG-01-2025-A10-00268	57707053	Néant	Retenue

Les résultats de la Demande de Prix N° 2025-014/ RCAS/ CR/ SG/ PRCP du 20/08/2025 Relative aux travaux de réalisation de deux (02) forages positifs respectivement à Sélé (Commune de Ouéléni) et à Siratomo dans le village de Gouin-Gouin (Commune de Sidéradougou) (Lot 2). *Financement : Budget du Conseil régional des Cascades (subvention FMDL), gestion 2025. * Publication de l'avis : Quotidien °4220-4221 du jeudi 04 et vendredi 05 septembre 2025 *Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM) : lettre n° 2025-116/RCAS/CR/SG/PRCP du 09 septembre 2025. * Date d'ouverture des plis : 15/09/2025 * Nombre de plis reçus : deux (02) plis (Lot 2). *Date de délibération : 15/09/2025. Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs respectivement à Sélé (Commune de Ouéléni) et à Siratomo dans le village de Gouin-Gouin (Commune de Sidéradougou) (Lot 2) Montant prévisionnel : 14 250 000 Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 11 316 200 + 10 684 900= 22 001 100 Moyenne des offres en TTC : 22 001 100/2 = 11 550 000 Moyenne pondérée en TTC :(0,6*14 250 000) + (0.4*11 550 000) = 12 950 220 Borne inférieure en TTC : (0,85*12 950 220) = 11 007 687 Nouvelle Borne inférieure après application de la Marge tolérée de 5% en TTC : (11 007 687) - (0.05*11 007 687) = 10 457 303							
N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	KGPRES SARL	9 590 000	11 316 200	-	-	2 ^{ème}	Conforme
02	WARMISSI FORAGE SARL	9 055 000	10 684 900	-	-	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE			Entreprise WARMISSI FORAGE SARL pour son offre d'un montant de dix millions six cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent (10 684 900) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

REGION DU NORD

N.B : L'application de la formule de l'offre anormalement basse ou élevée des offres conformes donne :

Bonne inférieure = 0,85M = 34 135 753 TTC et Borne supérieure = 1,15M = 46 183 665 TTC,

Nouvelle bonne inférieure avec le seuil de tolérance (5%) = **32 127 767FCFA TTC**

Demande de prix N°2025-05/RNRD/CR/ SG/PRCP du 01/08/2025 pour l'acquisition de matériels médicaux techniques au profit de certaines maternités de la Commune de Titao dans - Financement : Budget/FOND Minier, exercice 2025- Publication de l'avis : QMP n°4213 du mardi 26 août 2025 à la page 61- Lettre de convocation de la CCAM : N°2025-188/RNRD/CR/SG/CAM

Date de dépouillement : 04/09/2025

- Nombre de soumissionnaires 08 -

		Montant HT		Montant TTC		Variation		Observations / classement
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Montant	Taux	
01	KNACOR INTERNATIONAL SARL	37 902 000	37 902 000		38 127 900	-		Conforme 5^{ème} TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
02	COSMED PLUS SARL	33 890 000	32 091 800	34 684 700	32 362 700	1 798 200	5,31	Conforme 1^{er} Lire 90 en lettre au lieu de 90 000 en chiffre à l'item 22 TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
03	ACCLIN SARL	36 093 000	36 093 000	36 234 300	36 291 900			Conforme 3^{ème} TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
04	KIIBA TRADE ET SERVICES SARL	40 235 000	40 235 000	40 275 140	40 275 140			Conforme 7^{ème} TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
05	SOUGRI TECHNOLOGIE SRAL	28 767 480	28 767 480		29 095 620			Non conforme Offre Anormalement Basse TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
06	GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	37 000 000	36 990 000	37 047 340	37 204 200	-10 000	-0,027	Conforme 4^{ème} Lire de 9000 en lettre au lieu de 10 000 en chiffre à l'item 39 TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
07	MEO VISION SARL	38 000 000	38 000 000		38 400 500			Conforme 6^{ème} TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
08	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	35 542 500	35 542 500	35 690 820	35 940 750			Conforme ; 2^{ème} TVA appliquée sur les items 9, 11, 27, 37, 39, 41 et 43
Attributaire		COSMED PLUS SARL pour un montant de trente-deux millions trois cent soixante-deux mille sept cents (32 362 700) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours						

REGION DU NORD

Demande de prix N°2025-002 /CO-OHG/SG/PRM du 18/07/2025 pour ACQUISITION DE CINQ (5) BACS A ORDURES AU PROFIT DE LA

COMMUNE DE OUAHIGOUYA. DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : **Extrait de décision N° 2025-L0341/ARCOP/ORD**

L'AUTORITE DE REGLEMENT DES DIFFERENTS - DATE DE REPRISE : Vendredi 19 Septembre 2025

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4197-4198 du Lundi 04 Août et Mardi 05 Août 2025 page 46

LOT : ACQUISITION DE CINQ (5) BACS A ORDURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA.

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Cinq (05) - NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES RETENUS : Quatre (04)

Soumissionnaires	Montant en francs CFA HTVA		Montant en francs CFA TTC		Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé	
A&D Superficie	6 974 125	-	-	-	Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6 et de l'article 115 du décret N° 2024-1748/PRES/PM du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Enveloppe = 10 500 000 F CFA TTC et 8 898 305 F CFA HTVA $M = 0,6^E + 0,4P$ Avec $P = \frac{\text{la somme des soumissions retenus}}{\text{Le nombre de soumissionnaires retenus}}$ $P = \frac{6\,974\,125 + 6\,250\,000 + 6\,791\,900 + 6\,875\,000}{4} = 6\,722\,756$ $E = 8\,898\,305$ $M = 0,6E + 0,4P = 0,6 \times 8\,898\,305 + 0,4 \times 6\,722\,756 = 5\,338\,983 + 2\,689\,102 = 8\,028\,085$ $M = 8\,028\,085$ Détermination de l'offre anormalement basse = $M \times 0,8$ Offre anormalement basse = 6 422 468 Détermination de l'offre anormalement élevée = $M \times 1,15$ Offre anormalement élevée = 9 232 298
RIMTALBA GROUPE	6 250 000	-	7 375 000	-	Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6 et de l'article 115 du décret N° 2024-1748/PRES/PM du 31

					Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Enveloppe = 10 500 000 F CFA TTC et 8 898 305 F CFA HTVA M= 0.6^E + 0.4P Avec P = <u>la somme des soumissions retenus</u> Le nombre de soumissionnaires retenus P= 6 974 125 + 6 250 000 + 6 791 900 + 6 875 000 / 4 = 6 722 756 P = 6 722 756 E = 8 898 305 M = 0.6E + 0.4P = 0.6 x 8 898 305 + 0.4 x 6 722 756 = 5 338 983 + 2 689 102 = 8 028 085 M = 8 028 085 Détermination de l'offre anormalement basse = M*0.8 Offre anormalement basse = 6 422 468 Détermination de l'offre anormalement élevée = M*1.15 Offre anormalement élevée = 9 232 298 L'offre de RIMTALBA GROUPE est anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance de 5%. Offre écartée
AMIDOU SERVICE	6 791 900		8 014 442	-	Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6 et de l'article 115 du décret N° 2024-1748/PRES/PM du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Enveloppe = 10 500 000 F CFA TTC et 8 898 305 F CFA HTVA M= 0.6^E + 0.4P Avec P = <u>la somme des soumissions retenus</u> Le nombre de soumissionnaires retenus P= 6 974 125 + 6 250 000 + 6 791 900 + 6 875 000 / 4 = 6 722 756 P = 6 722 756 E = 8 898 305 M = 0.6E + 0.4P = 0.6 x 8 898 305 + 0.4 x 6 722 756 = 5 338 983 + 2 689 102 = 8 028 085 M = 8 028 085 Détermination de l'offre anormalement basse = M*0.8 Offre anormalement basse = 6 422 468 Détermination de l'offre anormalement élevée = M*1.15 Offre anormalement élevée = 9 232 298 L'offre de Amidou service/CTID est anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance de 5%
ETABLISSEMENT NOOM-WENDE	6 875 000		8 112 500	-	Application de la technique d'évaluation des offres financières par la méthode définie à la page 16 du dossier de demande des prix en sa partie 21.5 et 21.6 et de l'article 115 du décret N° 2024-1748/PRES/PM du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Enveloppe = 10 500 000 F CFA TTC et 8 898 305 F CFA HTVA M= 0.6^E + 0.4P Avec P = <u>la somme des soumissions retenus</u> Le nombre de soumissionnaires retenus P= 6 974 125 + 6 250 000 + 6 791 900 + 6 875 000 / 4 = 6 722 756 P = 6 722 756 E = 8 898 305 M = 0.6E + 0.4P = 0.6 x 8 898 305 + 0.4 x 6 722 756 = 5 338 983 + 2 689 102 = 8 028 085 M = 8 028 085 Détermination de l'offre anormalement basse = M*0.8 Offre anormalement basse = 6 422 468 Détermination de l'offre anormalement élevée = M*1.15 Offre anormalement élevée = 9 232 298 L'offre de ETABLISSEMENT NOOM-WENDE est anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance de 5%

RANG	SOUSSIONNAIRE	MONTANT en HTVA	MONTANT en TTC
1 ^{er}	AMIDOU SERVICE	6 791 900	8 014 442
2 ^{ème}	ETABLISSEMENT NOOM-WENDE	6 875 000	8 112 500
3 ^{ème}	A&D Superficie	6 974 125	-
Attributaire	AMIDOU SERVICE est attributaire pour un montant de : Six Millions Sept Cent Quatre-Vingt-Onze Mille Neuf Cent (6 791 900) Francs en HTVA et de Huit Millions Quatorze Mille Quatre Cent Quarante Deux (8 014 442) Francs TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours.		

Publiée dans la revue N°4218 du mardi 02 Septembre 2025 Date de publication : 02/09/2025 - Date de dépouillement : 11/09/2025 Financement budget : Budget Communal/ ADCT/PREGOLS ; Gestion 2025 Objet : Demande de Prix N° 2025-005/CO-OHG/SG/PRM du 12/08/2025 Portant travaux de réalisation de deux (02) maternités aux CSPS de KAPALIN (secteur N°4) et de NAABA TIGRE (secteur N°6) au profit de la commune de Ouahigouya Montant prévisionnel : Soixante-dix millions (70 000 000) FCFA TTC - Nombre de soumissionnaire : Sept (07)						
SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU FCFA HTVA	MONTANT CORRIGE FCFA HTVA	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	OBSERVATIONS	RANG

ERBTP	45 000 000	45 000 000		-	Conforme	1 ^{er}
ERIMO-BTP Sarl	47 541 422	47 541 422	56 098 878	56 098 878	Conforme	4 ^{ème}
ENTREPRISE NACANABO MOUMINI ET FRERES	42 384 149	42 384 149	50 013 396	50 013 396	Enveloppe en TTC = 70 000 000 Enveloppe en HT = 59 322 034 Total des offres = 276 620 731 Moyenne arithmétique = 46 103 455 Note pondérée des offres (P*0.4) = 18 441 382 Note pondérée de l'enveloppe (E*0.6) = 35 593 220 Moyenne (M) = 54 034 602 Offre anormalement basse = M * 0.8 = 43 227 682 Offre anormalement élevée = M * 1.15 = 62 139 793	Offre anormalement basse Ecartée
ETS RAKISWENDE	46 002 856	46 002 361	-	-	Conforme	3 ^{ème}
WENKOUNI NOUVELLE TECHNOLOGIE	43 853 908	43 853 908	-	-	Fourniture de copie légalisée d'agrément B1 datant de 2023 illisible et comportant deux (02) pages 3/5 mais n'ayant pas les mêmes noms des dernières lignes suivant le même numéro d'ordre 5442. La première page 3/5 porte le nom de M ZALLE HABIBOU WEND KOUNI NOUVELLE TECHNOLOGIE N° d'ordre 5442 et la deuxième page 3/5 le nom de M. NANA Karim ETS NABOSWENDE NANA ABDOULE KARIM N° d'ordre 5442. Et une copie légalisée de quittance trésor public pour frais de demande d'agrément B2 sans le PV du ministère de tutelle -NON CONFORME	Non retenu
EBM	50 152 799	50 152 799	-	-	Conforme	5 ^{ème}
P.W.M. S	45 540 000	45 540 000	-	-	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	ERBTP pour un montant de : Quarante-cinq (45 000 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 60 jours					

FICHE DE SYNTHESE

Publiée dans la revue N°4218 du mardi 02 Septembre 2025 - Date de publication : 02/09/2025

Date de dépouillement : 11/09/2025 - Financement budget : Budget Communal/ ADCT/PREGOLS ; Gestion 2025

Objet : Demande de Prix N° 2025-012/CO-OHG/SG/PRM TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) POSTE D'EAU AUTONOME (PEA) AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA

Montant prévisionnel : Dix-neuf millions cinq cent dix mille six cent vingt-un (19 510 621) FCFA TTC

Nombre de soumissionnaire : Cinq (05)

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU FCFA HTVA	MONTANT CORRIGE FCFA HTVA	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	OBSERVATIONS	RANG
DINE BUILDING	12 497 000	12 497 000		-	Conforme	1 ^{er}
BTS	12 750 000	12 750 000	-	-	Conforme	2 ^{ème}
PWMS	13 562 500	13 562 500			Conforme	3 ^{ème}
MAO Sarl	14 596 888	14 596 888	-	-	Conforme	4 ^{ème}
I.M.G	15 912 500	15 912 500	18 776 750	18 776 750	Conforme	5 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	DINE BUILDING pour un montant de : Douze millions quatre cent quatre vingt dix sept mille (12 497 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 60 jours					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

UNIVERSITÉ VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso

Avis de demande de prix
N° 2025-10/MESRI/SG/UV-BF/P/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.

1. L'Université Virtuelle du Burkina Faso dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso tel que décrit dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les prestations se décomposent en un lot unique comme suit : **Acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso, pour un montant prévisionnel de dix-neuf millions six cent soixante-trois mille (19 663 000) francs CFA TTC.**
4. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **60 jours**.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des Marchés, **BOULEVARD MOUAMMAR KADHAFI OUAGA 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 70 28 72 26/ 02 20 31 31/73 59 35 16
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des Marchés, **BOULEVARD MOUAMMAR KADHAFI OUAGA 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou Boîte postale BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 70 28 72 26/ 02 20 31 31/73 59 35 16 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des Marchés, **BOULEVARD MOUAMMAR KADHAFI OUAGA 2000, 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Gisèle YANGANE/SAMANDOULOGOU
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques

Acquisition de matériels informatiques au profit de l'IBAM

Avis de demande de prix

n°2025-004/UJKZ-IBAM/P/SG/PRM

Financement : Budget Formations Payantes de l'IBAM, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ).

L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **Acquisition de matériels informatiques au profit de l'IBAM**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **Acquisition de matériels informatiques au profit de l'IBAM.**

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **06/10/2025 à 9heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de **quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.**

7. L'attributaire s'engagera à respecter les directives de la banque mondiale en vigueur.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

Recrutement de prestataires pour le renouvellement et l'intégration de logiciels SAGE et MOBTYImmos au profit de l'ARCEP

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-004/DDP/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2024 et de son visa par la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers le 02 janvier 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commande ayant pour objet le recrutement de prestataires pour le renouvellement et l'intégration de logiciels SAGE et MOBTYImmos à son profit.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension **et en règle vis-à-vis de l'administration.**

Le renouvellement et l'intégration de logiciels SAGE et MOBTYImmos se composent de trois (03) lots avec un budget prévisionnel de :

- Lot 1 : sept millions (7 000 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Cinq cent mille (500 000) Francs CFA TTC ;
- Lot 3 : dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC.

Le délai d'exécution des marchés ne devrait pas excéder quinze (15) jours pour la livraison et l'installation des logiciels, une (01) année pour le support et l'assistance.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les locaux de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 25 37 53 60 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA pour le lot n°2 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot n°1 et n°3**, à La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie** de soumission d'un montant de **deux cent dix mille (210 000) FCFA pour le lot n°1, quinze (15 000) FCFA pour le lot n°2 et trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot n°3**, devra parvenir ou être remises à l'adresse 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Secrétaire Exécutif,

Wendlassida Patrice COMPAORE

OFFICE NATIONAL DU CONTRÔLE DES AMÉNAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

Acquisition et installation d'un système de vidéosurveillance au profit de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC)

Avis de demande de prix
N°2025 -006/ONC-AC/DG/PRCP du 24/09/2025
Financement : *Budget ONC-AC, gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC).

1. L'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : **acquisition et installation d'un système de vidéosurveillance** au profit de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en lot unique : **Acquisition et installation d'un système de vidéosurveillance** au profit de (ONC-AC)

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours pour l'unique lot.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) **Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de l'Agence Comptable de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina et moyennant paiement d'un montant de **trente mille (30 000) francs CFA non remboursable pour l'unique lot.**

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) F.CFA** pour l'unique lot, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA au côté ouest de la polyclinique Nina, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel des acquisitions se chiffre à trente millions (30 000 000) F. CFA TTC

Yacouba SIKO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition et installation des pylônes et équipements de Topraincell

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4236 DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025, PAGE 60

PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

Numéro de la Demande de Cotation : N° 2025 26/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF

Reference STEP: BF-UCP/PRSA-BF-500006-GO-RFQ

Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « acquisition et installation des pylônes et équipements de TOPRAINCELL », en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : installation de quatre (04) pluviographes au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO ;

Lot 2 : installation d'un disdromètre au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO ;

Lot 3 : fourniture et installation d'un pylône ST 45 de 15 m avec anti-twist et renforcement du pylône existant au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO.

2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025 ».

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard le **lundi 06 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour l'acquisition et installation des pylônes et équipements de TOPRAINCELL » à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Programme du Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso ; fixe : 25 37 61 07 ; Email : prsaburkina@gmail.com ou Email : stentika@yahoo.fr .

Votre offre devra comprendre :

- la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
- l'attestation l'agent judiciaire de l'État en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
- l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
- le certificat de non-faillite ;
- le cadre de devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.

L'ouverture des plis aura lieu le **lundi 06 octobre 2025 à partir de 09 heures 15 minutes** à l'adresse ci-dessus indiquée.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Une garantie de soumission est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

Lot 1: 45 000 FCFA

Lot 2: 60 000 FCFA

Lot 3 :125 000 FCFA

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du Programme

Salif TENTIKA

Chevalier de l'ordre de l'Étalon

Acquisition d'équipements actifs réseaux

**RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4232 DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025, PAGE 43
PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES**

**Avis d'appel d'offres ouvert
n° 2025/048/CNSS/DSI/SM**

Dans le cadre de l'exécution du budget 2025, et sous financement propre, la Direction générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offres ouvert pour la livraison de matériels informatiques.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériels informatiques suivants :

lot	Désignation	Montant prévisionnel
unique	Acquisition d'équipements actifs réseaux	236 500 000 FCFA TTC

- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 39 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au Service des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au rez de sauto du bâtiment A du siège, place de la nation.
- Les exigences en matière de qualifications sont :

lot	Agrément technique
unique	domaine 5

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après Service des Marchés au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'Appel d'offres sera remise main à main.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation au plus tard le **21/10/2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

lot	Montant de la garantie de soumission
unique	Sept millions (7 000 000) FCFA

conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/10/2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle du Conseil d'Administration au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION, DE LA METROLOGIE ET DE LA QUALITE

Construction d'un local pour les équipements de laboratoire a Kossodo
au profit de l'ABNORM

Avis de demande de prix
n° : 2025-018/ABNORM/DG/PRM du 19/09/2025 Financement :
Budget ABNORM 2025, Chap : 23 ; Art : 236 ; Para : 2361

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM).

1. L'ABNORM lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées **B2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en *un lot unique*. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le secrétariat de la Personne responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1^{er} étage du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F aux heures suivantes : Lundi au jeudi : 7H30 à 12H30 et 13H00 à 16H00 ; le Vendredi : 7H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30).
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au *secrétariat de la Personne responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1^{er} étage du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F aux heures suivantes : Lundi au jeudi : 7H30 à 12H30 et 13H00 à 16H00 ; le Vendredi : 7H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'Agence comptable de l'ABNORM sis au rez de chaussée du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1^{er} étage du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F aux heures suivantes : Lundi au jeudi : 7H30 à 12H30 et 13H00 à 16H00 ; le Vendredi : 7H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30).avant **le mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.
- Budget prévisionnel : 45 000 000 FCFA TTC.**

Président de la Commission d'attribution des marchés

TOU Moussa

Réalisation des banquettes de soupir au profit des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO

Avis de demande de prix

N°2025-038/UJKZ/P/SG/PRM

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'université Joseph KI-ZERBO.

1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Réalisation de banquettes et tableaux au profit des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **Réalisation des banquettes de soupir au profit des étudiants de l'Université Joseph KI-ZERBO**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et *trois (03)* copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de six cent soixante mille (600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **06/10/2025 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de construction et de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Banfora et de Fada N'gourma

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

N°2025-012T/MARAH/SG/DMP portant travaux de construction et de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Banfora et de Fada N'gourma

1. Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques un financement à titre de l'Accord de Crédit IDA 7308-BF du 29 mai 2023 pour financer le PRECEL, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de **travaux de construction et de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Banfora et de Fada N'Gourma**.

2. Le MARAH, maître d'ouvrage, sollicite des Offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les : « **construction et mise en marche clé à main des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Banfora et de Fada N'Gourma** ».

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

Lots	Désignations	Délais
Lot 1	Travaux de construction de l'abattoir moderne de Banfora	Six (06) mois
Lot 2	Travaux de construction de l'abattoir moderne de Fada N'Gourma	Six (06) mois
Lot 3	Réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages bovines, ovines et porcines, de l'abattoir moderne de Banfora	Dix (10) mois
Lot 4	Réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages bovines, ovines et porcines, de l'abattoir moderne de Fada N'Gourma	Dix (10) mois

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en février 2025 ("Règlement de Passation des Marchés"), et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet et consulter gratuitement le DAOON à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07-Burkina Faso ; E-mail : dmpmarah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : **deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour chacun des lots 3 et 4** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers(DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie et des finances (MEF), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF.

Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de deux (02) lots.

6. Les Offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 25 41 17 47 au plus tard, le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lots	Montant en Francs CFA
Lot 1	Vingt millions (20 000 000)
Lot 2	Vingt millions (20 000 000)
Lot 3	Quarante-cinq millions (45 000 000)
Lot 4	Cinquante millions (50 000 000)

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur Offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des Offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de réhabilitation et de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Dédougou et Tenkodogo

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N°2025-013T/MARAH/SG/DMP**

1. Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques un financement à titre de l'Accord de Crédit IDA 7308-BF du 29 mai 2023 pour financer le PRECEL, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de **travaux de réhabilitation et de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Dédougou et Tenkodogo**.
2. Le MARAH, maître d'ouvrage, sollicite des Offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les : « **réhabilitation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Dédougou et Tenkodogo** ».

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

Lots	Désignations	Délais
Lot 1	Travaux de réhabilitation et de construction neuves pour la mise à niveau de l'abattoir moderne de Dédougou	Six (06) mois
Lot 2	Travaux de réhabilitation et de construction neuves pour la mise à niveau de l'abattoir moderne de Tenkodogo	Six (06) mois
Lot 3	Réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages bovines, ovines et porcines, de l'abattoir moderne de Dédougou	Dix (10) mois
Lot 4	Réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages bovines, ovines et porcines, de l'abattoir moderne de Tenkodogo	Dix (10) mois

9. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en février 2025 ("Règlement de Passation des Marchés"), et ouvert à tous les candidats éligibles.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet et consulter gratuitement le DAOON à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture des ressources animales et halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 25 41 17 47 -Burkina Faso ; E-mail : dmpmarah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.
11. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : **deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2, et trois cent mille (300 000) pour chacun des lots 3 et 4** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers(DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie et des finances (MEF), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF.
Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus de deux (02) lots.
12. Les Offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 25 41 17 47 au plus tard le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées.
13. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lots	Montant en Francs CFA
Lot 1	Six millions six cent soixante-dix mille (6 670 000)
Lot 2	Sept millions cinq cent soixante mille (7 560 000)
Lot 3	Dix millions quatre cent quatre-vingt mille (10 480 000)
Lot 4	Dix millions quatre cent quatre-vingt mille (10 480 000)

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur Offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des Offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

14. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

BURKINA YIN-WISGR META

Travaux d'aménagement de deux (02) terrains de football stabilisés à Sabou (lot 1) et Fada N'Gourma (lot 2)

Appel d'offres ouvert accéléré
N°2025/003/MSJE/SG/BYM/DG du 25/09/2025

suivant autorisation N°2025-0357/MSJE/SG/BYM/DG du 24/09/2025

1. Dans le cadre de l'exécution du budget 2025, et sous financement propre, la Direction générale de Burkina Yin-wisgr Meta lance un appel d'offres ouvert accéléré pour l'aménagement de deux (02) terrains de football stabilisés à Sabou (lot 1) et Fada N'Gourma (lot 2).

2. Burkina Yin-wisgr Meta sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot	Ouvrage	Montant prévisionnel
Lot 1	AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL STABILISE A SABOU	190 000 000 FCFA TTC
Lot 2	AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL STABILISE A FADA NGOURMA	190 000 000 FCFA TTC

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de BYM au Palais des Sports de Ouaga 2000, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert accéléré Les exigences en matière de qualifications sont :

LOT	CATEGORIE MINIMALE
Lot 1	T2 ou TR2
Lot 2	T2 ou TR2

Voir le DPAO pour les informations

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert accéléré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

LOT	PRIX D'ACHAT DU DOSSIER
Lot 1	150 000 FCFA
Lot 2	150 000 FCFA

à l'adresse mentionnée ci-après Agence Comptable de BYM au Palais des Sports de Ouaga 2000. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres ouvert accéléré sera adressé par remise main à main

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Personne Responsable de la Commande Publique de BYM au plus tard le **à 9 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

LOT	CAUTION DE SOUMISSION
Lot 1	Quatre millions sept cent mille (4 700 000) Francs CFA
Lot 2	Quatre millions sept cent mille (4 700 000) Francs CFA

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres devront être soumises à la **Personne Responsable de la Commande Publique de BURKINA YIN-WISGR META (BYM)** sise au (1^{er}) étage 2^e porte au Palais des Sports de Ouaga 2000, Tél. (00226) 25 48 89 68 au plus tard le **lundi 06 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU en un (1) original et trois (3) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

10. Le délai d'exécution est de **soixante-quinze (75) jours** pour chacun des lots.

11. L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offre Ouvert Accéléré.

N.B : AUCUNE ENTREPRISE NE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DES DEUX (02) lots

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés Publics
La Personne Responsable des Marchés de BYM

Thérèse KIEMDE/ZOUNGRANA
 Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

PROGRAMME DE RÉSILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST / COMPOSANTE BURKINA FASO

Recrutement de consultant/te individuel/le pour la réalisation de capsules audios et vidéos de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles.

**RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4236 DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025, PAGE 62 ET 63
PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 2025_35_/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF-UGP
REFERENCE STEP : BF-UCP/PRSA-BF-510187-CS-INDV**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « recrutement de consultant/te individuel/le pour la réalisation de capsules audios et vidéos de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ».
2. L'objectif général est de recruter un(e) consultant(e) individuel/le pour réaliser des capsules audios et vidéos pour la sensibilisation des bénéficiaires du Programme sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles.
3. Les prestations visent les objectifs spécifiques ci-après :
 - réaliser quatre (04) capsules audios de sensibilisation des bénéficiaires en français ;
 - traduire les capsules audios en quatre (04) langues nationales (mooré, dioula, gulmancema et fulfulde) ;
 - produire quatre (04) capsules vidéo de sensibilisation des bénéficiaires en français ;
 - traduire les capsules vidéo en (04) langues nationales (mooré, dioula, gulmancema et fulfulde).
4. La présente mission se déroulera dans la zone d'intervention du Programme, sur une période de deux (02) mois, et le temps de travail effectif du consultant sera de quarante-cinq (45) jours calendaires.
5. Le Coordonnateur du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à faire parvenir leurs curriculums vitae (CV) détaillé comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (références concernant l'exécution de contrats analogues). Le consultant devra avoir :
 - un niveau d'étude supérieure (BAC+5 minimum) en communication, journalisme ou tout autre diplôme équivalent ;
 - au moins huit (08) ans d'expériences en matière de production et de réalisation de contenus audiovisuels d'information ou de sensibilisation dont cinq (05) ans au moins dans la production de films (court ou long métrage) ou de documentaires ;
 - réalisé au moins quatre (04) missions similaires ;
 - des connaissances réelles en matière d'art cinématographique (conception, réalisation de capsule de sensibilisation et de court métrage grand public) ;
 - des compétences avérées en rédaction de scénarii et de réalisation de films de sensibilisation ;
 - des capacités techniques suffisantes dans la production de supports audiovisuels ;
 - des connaissances du contexte et des questions liées à l'alimentation et au développement de l'agriculture au Burkina Faso.
 - être averti des questions du développement local dans le contexte burkinabè.
6. Le consultant doit être un Consultant Individuel, et chaque consultant intéressé doit fournir les informations indiquant qu'il est qualifié pour exécuter la mission pour laquelle il manifeste son intérêt. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRSA-BF, précisant l'intitulé de la mission et dûment signée par le candidat.
 - un curriculum vitae actualisé, daté et signé, faisant ressortir les domaines de compétence et les références techniques similaires déjà exécutées (présentation générale du consultant) : la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations.
 - Les copies légalisées des diplômes et attestations démontrant les qualifications du consultant pour la mission ;
 - Les références pertinentes en rapport avec la présente mission concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2024). Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) intitulé de la mission (ii) le nom, l'adresse et contacts du client, (iii) la

description sommaire de la mission et les services réalisés (iv) le pays de la réalisation de la mission (v) l'année de la réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vi) le montant du contrat.

- Les attestations de bonne exécution ou de services fait, attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte.
- Une bonne présentation du dossier de manifestation d'intérêt.

En outre, il est demandé aux consultants de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). La constitution de groupement n'est pas autorisée dans le cadre de cette mission.

7. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant individuel sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur le recrutement du consultant Individuel (CI) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, et le consultant le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

9. Deux critères de notation sont retenus aux fins de l'évaluation des offres :

- a. Le nombre de missions pour les prestations de complexités similaires (production et réalisation de contenus audiovisuels d'information ou de sensibilisation - production de films courts ou long métrage ou de documentaires) au cours de cinq (05) dernières années (2020 – 2024) : soixante (80) points (16 points par références similaires) ;
- b. Le nombre de missions pour les prestations de complexité similaires (production et réalisation de contenus audiovisuels d'information ou de sensibilisation - production de films courts ou long métrage ou de documentaires) au cours des cinq (05) dernières années (2020 – 2024), et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, BID etc... : quarante (20) points (04 points par références techniques similaires).

NB : En cas d'exæquo suite à la notation entre plusieurs consultants, les notes obtenues au critère b seront privilégiés. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives (page de garde et de signature du contrat, attestation de bonne fin ou de service fait) seront prises en compte pour l'évaluation et le classement final des consultants.

10. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous plis fermés portant au dos « Avis à manifestation d'intérêt N° 2025_35_/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF-UGP, pour le recrutement de consultant/te individuel/le pour la réalisation de capsules audios et vidéos de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles.

11. ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, téléphone : 25 37 61 07, Email : prsaburkina@gmail.com au plus tard le **vendredi 10 octobre 2025 à 10 heures 00 minute TU précises**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 15 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Coordonnateur du Programme

Salif TENTIKA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes et des acquisitions du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), Composante BURKINA ; Exercices 2025, 2026 et 2027

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-___010M___/MEEA/SG/DMP
N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-064

Source de financement : Banque Africaine de Développement (BAD) /Don Fonds Vert Pour le Climat

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un don et un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement en vue de couvrir le coût du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PDACC/BN) – Composante Burkina Faso, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le contrat relatif à l'audit des comptes et des acquisitions au titre des exercices 2025, 2026 et 2027 séparément.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- **Au titre de l'audit comptable et financier, l'audit doit permettre de :** a) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives ; b) obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du programme constituent la base de la préparation des états financiers du programme de l'Unité de Coordination du Programme (UCP) ; c) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du programme ; d) obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du programme ; e) faire un rapport sur les états financiers .
- **Au titre de l'audit spécifique des acquisitions effectuées suivant le Système national de passation des marchés :** la vérification de la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ;

La durée de la mission est fixée à **trente (30) jours** calendaires par exercice.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) à travers le Directeur des Marchés Publics invite les firmes de consultants éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services ci-dessus décrits. Les firmes de consultants intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références des prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant dûment habilité de la firme et adressée au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- La présentation de la firme accompagnée d'une copie de son registre de commerce ou de ses statuts ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit comptable et financier de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds et audit des marchés de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds quelle qu'en soit la source de financement) réalisées **au cours des cinq (5) dernières années** et faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client ; (iii) la source de financement ; (iv) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vii) le montant du contrat ; et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- La justification des références de missions similaires : Les références de prestations similaires (audit comptable et financier de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds et audit des marchés de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds quelque soit la source de financement) devront être justifiées par des **attestations de bonne exécution** ou des certificats attestant la bonne fin des prestations, accompagnées **obligatoirement** des pages de garde et de signature des contrats de prestations ;
- Pour les firmes en groupement : Un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, **daté d'octobre 2015**, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme de consultants n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn :

Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Direction des marchés publics

03 BP 7010 Ouagadougou 03,

Téléphone : 00226 25 49 99 00 à 09 ; poste 4020 / Email : dmpmeeeea@gmail.com

Les expressions d'intérêts rédigées en langue française doivent être déposées en version papier en quatre (04) exemplaires ou envoyées par courriel électronique avec la mention (en objet) « **Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes et des acquisitions du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), Composante BURKINA, exercices 2025, 2026 et 2027** » à l'adresse suivante au plus tard le **lundi 13 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

Secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ; 03 BP 7010 Ouagadougou 03 ; Téléphone : 00226 25 49 99 00 à 09 ; poste 4020 ; Email : dmpmeeeea@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA FORMATION DES MAÇONS, DES VIDANGERS ET DES GESTIONNAIRES D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A L'ENTRETIEN ET LA GESTION HYGIENIQUE DES LATRINES ET FOSSES SEPTIQUES ET DES JEUNES MAINTENANCIERS ET GESTIONNAIRES/GERANTS D'INFRASTRUCTURES AEP SUR LA GESTION ET LA MAINTENANCE DES POMPES ET DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES SOLAIRES AU PROFIT DU PHEPA 8P

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2025-__011M_/MEEA/SG/DMP
N° d'identification du Projet : SAP n° P-BF-E00-020
Référence des Accords de financement :
Don FAE N°5600155005452-

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la covid 19 et au changement climatique en milieu rural dans 08 provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Don FAE pour financer le contrat relatif au recrutement d'un consultant pour la formation des maçons, des vidangeurs et des gestionnaires d'ouvrages d'assainissement à l'entretien et la gestion hygiénique des latrines et fosses septiques et des jeunes maintenanciers et gestionnaires/gérants d'infrastructures AEP sur la gestion et la maintenance des pompes et des infrastructures hydrauliques solaires au profit du PHEPA 8P.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : le recrutement d'un consultant pour la formation des maçons, des vidangeurs et des gestionnaires d'ouvrages d'assainissement à l'entretien et la gestion hygiénique des latrines et fosses septiques et des jeunes maintenanciers et gestionnaires/gérants d'infrastructures AEP sur la gestion et la maintenance des pompes et des infrastructures hydrauliques solaires au profit du PHEPA 8P. La durée prévisionnelle des prestations est de trois (03) mois.
3. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme régulièrement constituée et avoir une expérience dans le renforcement des capacités. Le Consultant devra justifier d'au moins cinq (05) missions similaires dans la formation des maçons, des gestionnaires, des vidangeurs, des maintenanciers et gestionnaires/gérants d'infrastructures d'adduction d'eau potable (AEP) au cours des dix (10) dernières années. Les expériences du Consultant devront être prouvées par les attestations de bonne fin accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.
4. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur la firme, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
 - Une présentation du consultant (date de création, organisation, situation géographique, domaine de compétences, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique ;
 - Une note spécifique de présentation (sous forme de tableau) des références similaires réalisées par les consultants dans la formation des maçons, des gestionnaires, des vidangeurs, des maintenanciers et gestionnaires/gérants d'infrastructures d'adduction d'eau potable (AEP). Les consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) une description sommaire des prestations réalisées et des résultats obtenus (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) le montant du contrat, (vi) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée etc....
 - Les attestations de bonne exécution ou les certificats de bonne fin attestant la bonne exécution des prestations accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de **sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du consultant le plus qualifié pour la mission. L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience et les compétences des consultants pertinentes pour la mission. À partir de cette liste, le Projet choisira le consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier.
- La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque sur la liste restreinte proposée ainsi que le choix du consultant classé premier, et le projet de Demande de propositions pour la suite du processus de sélection ;
- La transmission de la Demande de propositions au consultant le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;
- L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Unité de Gestion du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat ;
- La soumission à l'avis de non-objection de la Banque du projet de contrat négocié et paraphé par les parties, accompagné du procès-verbal de négociation et des propositions technique et financière du consultant.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux, tous les jours ouvrables de 08h00mn à 15h00mn (heure locale) aux adresses ci-dessous :
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics / Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement 03 BP. 7010 - Ouagadougou 03
Tél. : 25 49 99 22 ; Email : dmpmeeee@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 13 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** et porter expressément la mention :
« **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la formation des maçons, des vidangeurs et des gestionnaires d'ouvrages d'assainissement à l'entretien et la gestion hygiénique des latrines et fosses septiques et des jeunes maintenanciers et gestionnaires/gérants d'infrastructures AEP sur la gestion et la maintenance des pompes et des infrastructures hydrauliques solaires au profit du PHEPA 8P** », avec l'avertissement « **A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS** ».
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
À l'attention de : « Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement »
03 BP 7010 Ouagadougou 03 / BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 49 99 22, Email : dmpmeeee@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

Rectificatif du quotidien n°4233 du mardi 23 septembre 2025 de la demande de prix n°2025-26/MS/SG/CHU-T pour l'acquisition, installation et la mise en service du matériel medico-technique au profit du CHU-T, page 30, portant sur la date d'émission de l'avis de demande de prix.

AU LIEU DE

Date : 17/05/2025

LIRE

Date : 17/09/2025

Les autres dispositions du **DPX** restent sans changement.

Le Directeur des marchés publics.

Albert KOUDOUGOU
Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

Rectificatif du quotidien n°4233 du mardi 23 septembre 2025 de la demande de prix n°2025-27/MS/SG/CHU-T pour l'acquisition, installation et la mise en service du matériel médical au profit du CHU-T, page 31, portant sur la date d'émission de l'avis de demande de prix.

AU LIEU DE

Date : 17/05/2025

LIRE

Date : 17/09/2025

Les autres dispositions du **DPX** restent sans changement.

Le Directeur des marchés publics.

Albert KOUDOUGOU
Administrateur des Services de Santé



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Confection et pose des poubelles au profit de l'initiative Communautaire pour le Développement sur les berges du marigot Houet

Avis de demande de prix
N°:2025-19/GIP-AEM/CB/CA/DG/PR du 12/09/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ CFE

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

1 La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC**

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration
Les travaux se décomposent en un lot unique.

3 Le délai d'exécution est : **soixante (60) jours**

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à l'Agence Comptable de l'AEM.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama

REGION DU DJÔRÔ

Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages positifs équipés de PMH au profit de la Commune de Boussoukoulou

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/RDJR/ PNBL/CBSKLA/M/SG/CCAM
Financement : Budget communal, Gestion 2025/FMDL

Montants prévisionnels : Lot 1 : 6 650 000 FCFA TTC
Lot 2 : 6 650 000 FCFA TTC
Lot 3 : 6 175 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Boussoukoulou.

La Commune de Boussoukoulou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*agrément de catégorie Fn1 minimum*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en *trois (03) lots* répartis comme suit :

-Lot1 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH au profit de la commune de Boussoukoulou;

-Lot2 : Travaux de réhabilitation de trois (03) forages positifs équipés de PMH à Bountara, Tiokpolo et Tambilou au profit de la commune de Boussoukoulou;

-Lot3 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH à Pobancéo au profit de la commune de Boussoukoulou.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *Quarante-cinq (45) jours* pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat General de la commune de Boussoukoulou.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétaire General de la commune de Boussoukoulou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots à la perception de Batié*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour chacun des lots devront parvenir ou être remises au bureau du Secrétariat Général de la commune de Boussoukoulou, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la commission Communal d'attribution des Marchés,

Bruno Zongo
Secrétaire Administratif

REGION DU DJÔRÔ

Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures au profit de la Commune de Boussoukoulou

Avis de demande de prix
N° : 2025-01/RDJR/ PNBL/CBSKLA/M/SG/CCAM
Financement : Budget communal, Gestion 2025/FMDL

Montants prévisionnels : Lot 1 : 12 350 000 FCFA TTC
Lot 2 : 5 812 119 FCFA TTC
Lot 3 : 20 841 629 FCFA TTC
Lot 4 : 1 900 000 FCFA TTC
Lot 5 : 8 406 775 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Boussoukoulou.

La Commune de Boussoukoulou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*agrément de catégorie B1 minimum*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en *cinq (05) lots* répartis comme suit :

- Lot1 : travaux de réhabilitation de trois (3) salles de classe de l'école primaire de Boussoukoulou;
- Lot2 : travaux de réhabilitation de magasins à Kosso au profit de la commune de Boussoukoulou ;
- Lot3 : travaux de construction de trois (03) salles de classe +bureau + magasin à Kosso au profit la commune de Boussoukoulou ;
- Lot4 : travaux de construction d'un incinérateur au profit du CSPS de Boussoukoulou
- Lot5 : travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue au profit de la commune de Boussoukoulou.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *Soixante (60) jours* pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat General de la commune de Boussoukoulou.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétaire General de la commune de Boussoukoulou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lot1;2 et 5; cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 3 et dix mille (10 000) francs FCFA pour le lot4 à la perception de Batié*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot1; cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot2; cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot3; cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot4 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot5 devront parvenir ou être remises au bureau du Secrétariat Général de la commune de Boussoukoulou, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la commission Communal d'attribution des Marchés,

Bruno Zongo
Secrétaire Administratif

REGION DE L'EST

Travaux de réhabilitation de vingt (20) forages (rechange de pièces) dans la commune de Tambaga

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-001REST/PTAP/CTBG/M/PRCP du 22/09/2025
FINANCEMENT : FOND MINIER GESTION 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de Tambaga.

La Commune de Tambaga lance une demande de prix ayant pour objet **travaux de réhabilitation de vingt (20) forages (rechange de pièces) dans la commune de Tambaga**. (Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (Agrément FN1 minimum) autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours ;

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique. Tel : 60 02 62 80

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la trésorerie de régionale de Fada N'Gourma. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : *trois cent mille (300 000) f cfa* devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique de la Mairie de Tambaga, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

L'enveloppe prévisionnelle est de quatorze millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-quinze (14 494 675) f cfa TTC;

Le Président de CAM

Hamadou ZERBO
Secrétaire administratif

RÉGION DU CENTRE

Construction d'un laboratoire au CSPS de Tintilou Sud

Avis de demande de prix

N° 2025-07/RCEN/PKAD/CRKI/SG/PRM du 12/09/2025

Financement : fonds ADCT

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Komki-Ipala.

1-La Commune de Komki-Ipala lance une demande de prix ayant pour objet : **construction d'un laboratoire au profit du CSPS de Tintilou Sud.**

Tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de l'agrément technique **B1** au moins, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : **construction d'un laboratoire au profit du CSPS de Tintilou Sud**

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **60 jours.**

4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la Mairie de Komki-Ipala ; tel : **75 35 91 25.**

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à la régie de recette de la Mairie de Komki-Ipala, ou auprès du Receveur Municipal sis à la Perception de Tanghin Dassouri. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de quatre cent mille (400 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Komki-Ipala, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel du lot unique : 14 450 000 FCFA TTC.

Le Président de la CCAM

Maneguépassé F. Didace ZONGO
Secrétaire Administratif

REGION DES KOULSE

Travaux de réhabilitation du centre populaire des loisirs au profit de la commune de Barsalogho (lot2)

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/ RKLS/PSBT /CBRS/PRCP
Financement : Budget communal/FMDL, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la commune de Barsalogho.

La Personne Responsable de la Commande Publique de Barsalogho lance une demande de prix ayant pour objet :

Lot unique : travaux de réhabilitation du centre populaire des loisirs au profit de la commune de Barsalogho (lot2).

tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*ayant un agrément technique type **B1 minimum***), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en :

Lot unique : travaux de réhabilitation du centre populaire des loisirs au profit de la commune de Barsalogho (lot2).

Montant prévisionnel : Vingt-deux millions quatre cent mille (22 400 000) FCFA TTC

Les délais d'exécution ne devraient pas excéder : **Soixante (60) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Barsalogho sis au à la mairie de Barsalogho; TEL : 65 69 67 64/72 27 10 28

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de Barsalogho et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA par lot à la perception de Barsalogho.

Les offres présentées en un original obligatoire et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de six cent cinquante mille (650 000) francs CFA et devront parvenir ou être remises à la *mairie de Barsalogho, au plus tard le **06 octobre 2025 à 09h00 mn***. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président CCAM

Parfait K. Marcellin NEBIE

COMMUNE DE GARANGO

Travaux de réalisation de deux forages positifs à motricité humaine au CSPS de Sanogho et à l'école de Mangalé dans la commune de Garango

Avis de demande de prix
N° 2025-01/RCES/PBLG/CGAR/PRCP de 23/07/2025
Financement : Budget communal/ FMDL 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025 de la commune de Garango.

1. La commune de Garango lance une demande de prix ayant pour objet les Travaux de réalisation de deux forages positifs à **motricité humaine au CSPS de Sanogho et à l'école de Mangalé dans la commune de Garango**. Les travaux seront financés sur les ressources de Fonds Minier de Développement Local (FMDL) Gestion 2025

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément Fn) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique :

Lot unique : Travaux de réalisation de deux forages positifs à motricité humaine au CSPS de Sanogho et à l'école de Mangalé dans la commune de Garango. (Financement FMDL)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Garango, Tél : 76 14 78 98.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA par lot**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et Trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) FCFA** pour chaque lot devront parvenir ou être remises au bureau de la PRCP à la mairie, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : **L'enveloppe prévisionnelle est de :**

LOT unique : 11 463 954 TTC FCFA

Moussa SAVADOGO

REGION DE OUBRI

Réalisation des travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé

Avis de demande de prix
N° 2025-003 /ROBR/PKWG/CBSS/M/PRCP DU 08 JUILLET 2025
Financement : Budget communal (ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025
Montant prévisionnel : lot unique : 23 784 276 FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, Gestion 2025, de la Commune de Boussé.

- 1- La Commune de Boussé lance une demande de prix ayant pour **objet la réalisation des travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé**. Les travaux constitués en **lot unique** seront financés par le Budget communal (ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en **lot unique : travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé**.
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours**.
- 3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé, tous les jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au (00226) 71 07 50 41**.
- 4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA**.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.
- 5- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de : **lot unique / sept cent mille (700 000)**, devront parvenir ou être remises au Secrétaire Général de la Mairie de Boussé, avant le **mercredi 08 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** précise, heure locale. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Yirbouré GOUBA
Secrétaire Administratif



La célérité dans la transparence